

ATTITUDES LINGUISTIQUES DES JEUNES ACADIENS DU NORD DU N.-B.

**ATTITUDES LINGUISTIQUES DES JEUNES ACADIENS
DU NORD DU N.-B.**

par
Anne Plourde

thèse présentée à la
Faculté des Études Supérieures
en vue d'obtenir le diplôme de
Masters of Arts

**McMaster University
Décembre 1994**

(c) Copyright par Anne Plourde, décembre 1994

MASTER OF ARTS (1994)
(French)

McMaster University
Hamilton, ontario

TITRE: Attitudes linguistiques des jeunes Acadiens du Nord
du N.-B.

AUTEUR: Anne Plourde, B.A. (Honours), Queen's University

DIRECTRICE DE THÈSE: Professeur D. Lopicq

NOMBRE DE PAGES: ix, 132

SOMMAIRE

Ce travail traite des attitudes linguistiques des jeunes Acadiens du Nord du Nouveau-Brunswick. L'intérêt de cette étude réside dans le fait qu'aucune enquête de ce genre n'a été réalisée dans cette région. Avant de présenter les résultats, nous avons fait une brève rétrospective des principaux événements historiques ayant servi de cadre aux revendications des Acadiens du Nouveau-Brunswick (églises, écoles, droits linguistiques) puis nous avons décrit la situation politique actuelle. Nous avons ensuite procédé à une comparaison entre le parler de la région à l'étude et le français acadien traditionnel. Cet aperçu historique et linguistique permet de mieux cerner les facteurs qui peuvent influencer les perceptions linguistiques des jeunes langue. L'analyse des données a permis de voir comment les sujets de l'enquête perçoivent les autres variétés de français, et quelle influence l'anglais peut avoir sur leur niveau de sécurité linguistique. Dans la conclusion, nous avons suggéré des mesures pour promouvoir l'usage du français dans la province.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée et encouragée au cours de ces deux dernières années. J'aimerais avant tout remercier professeur Dominique Lepicq pour avoir sacrifié son temps et son énergie. Ma reconnaissance pour son aide est sans bornes. J'aimerais aussi remercier les professeurs Suzanne Crosta et Michael Kliffer qu'ont bien voulu lire et commenter cette thèse. Je n'oublierai jamais leur aide efficace. J'adresse mes plus vifs remerciements au Conseil scolaire de la région de Dalhousie et de Campbellton qui m'a permis d'avoir accès aux élèves de la Polyvalente Roland-Pépin (PRP) et de l'école Aux-Quatre-Vents (AQV). Un grand merci aux enseignants qui ont sacrifié leurs heures de classes pour que je puisse interviewer leurs élèves. Enfin, merci à Chris; son soutien moral et ses innombrables conseils m'ont été d'un grand secours.

TABLE DES MATIÈRES

NOTE DESCRIPTIVE.....	ii
SOMMAIRE.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
INTRODUCTION:	1
CHAPITRE 1: LES PREMIERS COMBATS.....	3-30
Origines et évolution.....	3
Le premier siècle de colonisation.....	4
Avant la déportation.....	6
La déportation des Acadiens.....	8
Les années de silence.....	9
Les congrès acadiens.....	10
La religion catholique en Acadie.....	11
L'éducation au Nouveau-Brunswick.....	14
Les lois linguistiques et leurs effets.....	16
La politique actuelle.....	20
CHAPITRE 2: LE FRANÇAIS DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK: UNE COMPARAISON DE CE PARLER AVEC LE FRANÇAIS ACADIEN EN GÉNÉRAL.....	31-60
Le système vocalique.....	32
Les voyelles nasales.....	48
Le système consonantique.....	50
La morphologie.....	58
Observations finales.....	59

CHAPITRE 3: LES ATTITUDES LINGUISTIQUES DES JEUNES FRANCOPHONES DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK.....	61-112
L'intérêt d'une étude sur les attitudes.....	61
Étude préliminaire.....	68
Résultats.....	69
Description des jeunes répertoriés.....	73
Le questionnaire.....	75
Dépouillement des données.....	78
 CONCLUSION.....	 113-121
 APPENDICE 1: ÉTABLISSEMENTS ACADIENS.....	 122
APPENDICE 2: LA COLONIE DU CANADA.....	123
APPENDICE 3: VISAGE POLITIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.....	124
APPENDICE 4: LES TROIS GRANDES RÉGIONS ACADIENNES.....	125
APPENDICE 5: LE SYSTÈME DE TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE.....	126
APPENDICE 6: POPULATION FRANCOPHONE DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET RÉGION DE NOTRE ENQUÊTE.....	128
 BIBLIOGRAPHIE.....	 129-132

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE 1:

TABLEAU 1: Premières paroisses acadiennes.....	12
TABLEAU 2: Paroisses du Nord de la province.....	13
TABLEAU 3: Nouvelles circonscriptions électorales.....	26

CHAPITRE 3:

TABLEAU 1: Langue maternelle des parents des filles (AQV).....	79
TABLEAU 1.1: Langue maternelle des parents des garçons (AQV).....	79
TABLEAU 1.2: Langue maternelle des parents des filles (PRP).....	80
TABLEAU 1.3: Langue maternelle des parents des garçons (PRP).....	80
TABLEAU 2: Langue parlée par les parents des filles de l'école Aux-Quatre-Vents entre eux.....	81
TABLEAU 2.1: Langue parlée par les parents des garçons de l'école Aux-Quatre-Vents entre eux.....	81
TABLEAU 2.2: Langue parlée par les parents des filles de la Polyvalente Roland-Pépin entre eux.....	82
TABLEAU 2.3: Langue parlée par les parents des garçons de la Polyvalente Roland-Pépin entre eux.....	82
TABLEAU 3: Langue parlée par les parents avec leurs filles (AQV).....	83
TABLEAU 3.1: Langue parlée par les parents avec leurs garçons (AQV).....	83

TABLEAU 3.2: Langue parlée par les parents avec leurs filles (PRP).....	84
TABLEAU 3.3: Langue parlée par les parents avec leurs garçons (PRP).....	84
TABLEAU 4: Langue de réponse des filles de l'école AQV.....	87
TABLEAU 4.1: Langue de réponse des garçons de l'école AQV.....	88
TABLEAU 4.2: Langue de réponse des filles de la PRP.....	88
TABLEAU 4.3: Langue de réponse des garçons de la PRP.....	89
TABLEAU 5: Français parlé à la maison (filles de l'école AQV).....	89
TABLEAU 5.1: Français parlé à la maison (garçons de l'école AQV).....	90
TABLEAU 5.2: Français parlé à la maison (filles de la PRP).....	90
TABLEAU 5.3: Français parlé à la maison (garçons de la PRP).....	91
TABLEAU 6: Français parlé à l'école AQV (filles).....	92
TABLEAU 6.1: Français parlé à l'école AQV (garçons).....	92
TABLEAU 6.2: Français parlé à la PRP (filles).....	93
TABLEAU 6.3: Français parlé à la PRP (garçons).....	93
TABLEAU 7: Français parlé dans une réunion sociale (filles-AQV).....	94
TABLEAU 7.1: Français parlé dans une réunion sociale (garçons-AQV).....	94
TABLEAU 7.2: Français parlé dans une réunion sociale (filles-PRP).....	95

TABLEAU 7.3: Français parlé dans une réunion sociale (garçons-PRP).....	95
TABLEAU 8: Satisfaction vis-à-vis de son français (filles-AQV).....	99
TABLEAU 8.1: Satisfaction vis-à-vis de son français (garçons-AQV).....	99
TABLEAU 8.2: Satisfaction vis-à-vis de son français (filles-PRP).....	100
TABLEAU 8.3: Satisfaction vis-à-vis de son français (garçons-PRP).....	100

INTRODUCTION

Notre enquête sur les attitudes des jeunes Acadiens du Nord du Nouveau-Brunswick permet de voir quelles sont les pratiques linguistiques des francophones en situation minoritaire. Notre étude est d'autant plus pertinente que cette région a été négligée par les chercheurs. Région bilingue, elle n'a pas autant subi les effets de l'assimilation que les autres communautés francophones hors-Québec.

Le recueil de données sur les comportements langagiers et les attitudes des jeunes aidera à élucider les raisons de la rétention de la langue maternelle. Les attitudes des jeunes de la région vis-à-vis de leur langue maternelle nous a permis de vérifier que certaines perceptions négatives de notre langue étaient partagées par tous. En effet, nous sommes tous passés par une phase de rejet de nos racines acadiennes. Entre l'âge de sept et quinze ans, nous disions: "Nous ne sommes pas Acadiens, nous sommes Néo-brunswickois". Alors, d'où vient cette négation de soi? Cette honte face à un héritage culturel si riche et chargé d'histoire?

L'emprise de la langue majoritaire explique-t-elle ce

refus d'appartenir à la minorité? Minorité qui, comme nous l'avons souvent entendu dire, en réclamait trop du gouvernement et de la majorité anglophone. Nous voulions avant tout ne pas être considérés comme différents mais plutôt être acceptés, "appartenir".

Nous traversâmes une crise d'identité vers les seize ans. À cet âge, nous commençâmes à nous affirmer et à prendre conscience un peu plus du fait que notre différence n'était pas un défaut.

Dans notre étude, nous avons donc décidé d'interviewer des élèves de neuvième et de douzième année afin de vérifier si les jeunes de 14 à 17 ans diffèrent dans leurs opinions envers leur langue, le français du Québec, de la France et l'anglais.

Avant de décrire l'enquête, nous avons fourni le cadre linguistique et social dans lequel s'insère l'histoire de la région afin de montrer l'évolution des rapports de force entre les deux communautés en présence. Puis, nous avons procédé à une description des particularités linguistiques du français régional afin d'en préciser l'originalité et pouvoir vérifier après coup si les jeunes sont conscients des différences entre leur parler et celui des autres régions.

CHAPITRE 1: LES PREMIERS COMBATS

L'ACADIE: ORIGINES ET ÉVOLUTION

Le visage de l'Acadie a beaucoup changé depuis les débuts du peuplement des Maritimes. En effet, la population acadienne se déplaça progressivement de la Nouvelle-Ecosse au Nouveau-Brunswick. Étant donné les nombreuses guerres entre Anglais et Français, les Acadiens furent peu à peu dépossédés de leurs terres suite aux victoires des Anglais et des Écossais. A cause de la déportation de 1755, la majorité d'entre eux s'installèrent au Nouveau-Brunswick qui compte aujourd'hui le plus grand nombre de francophones aux Maritimes. Colonie française, l'Acadie passa définitivement aux mains des Anglais avec la signature du traité d'Utrecht en 1713.

A l'époque, le terme: Acadie désignait surtout la péninsule de la Nouvelle-Ecosse malgré le fait que les Anglais auraient bien voulu y ajouter la partie Nord du Nouveau-Brunswick et la Gaspésie. En fait, c'est surtout au Nouveau-Brunswick que l'on trouve des Acadiens de nos jours. "En

1650, [les Acadiens] étaient 400, en 1686, ils étaient 915¹; ces Acadiens habitaient Port-Royal, la vallée d'Annapolis, Les Mines et Grand Pré (voir carte, appendice 1). Plus tard, vers 1689, ils se fixèrent à Nipiguit et au Nouveau-Brunswick, à Beaubassin, à Memramcook et à Moncton. On trouve aussi des Acadiens sur l'île Saint-Jean et à Miscou à partir de 1749.

LE PREMIER SIECLE DE LA COLONISATION: 1604-1713

Les colons français arrivèrent de façon continue avec Latour de 1610 à 1632. Ceci marque le début de la colonisation permanente des terres. Charles de Latour, colonisateur et aventurier venu en Acadie avec Poutrincourt à l'âge de dix-sept ans hérita de concessions autour de la colonie qu'il établit à Cap-Sable au Port Lomeron. Il fut nommé lieutenant général en Acadie en 1630². Il était responsable de la traite des fourrures et avait reçu comme concession le contrôle des terres au sud de la Nouvelle-Ecosse. Ensuite, d'autres colons arrivèrent de France, du Canada, de Louisbourg et de Terre-Neuve³. Ces

¹ Emery Leblanc. Les Acadiens. (Montréal: Les éditions de Montréal, 1963) 13.

² Jean Daigle. "L'Acadie, 1604-1763: Synthèse historique" dans Les Acadiens des Maritimes. (Moncton: Presses de l'université de Moncton, 1980) 21.

³ Pour une situation géographique de la colonie du Canada voir carte, appendice 2. Pour celle du port de Louisbourg, voir carte, appendice 1; l'île Royale = Cap Breton

colons venus s'installer dans ce qui allait devenir la Nouvelle-Ecosse constituent les premiers Acadiens. Leurs descendants ainsi que tout francophone des Maritimes aujourd'hui méritent le nom d'Acadiens.

La première tentative d'établissement d'une colonie se fit en 1604, sur l'île Sainte-Croix. Ce fut un échec total; 35 des 80 hommes qui s'y installèrent moururent de scorbut au cours du premier hiver. De Monts,

marchand protestant, obtint d'Henri VI un monopole de traite d'une durée de dix ans sur un territoire s'étendant du [quarantième au quarante-sixième parallèles], contre l'obligation d'y établir un certain nombre de colons⁴.

Lui et sa société de traite firent une deuxième tentative l'année suivante, mais à Port-Royal cette fois-ci. Pendant de longues années, cette colonie d'Acadie passa tour à tour des mains des Français à celles des Anglais. En 1613, Argall détruisit Port-Royal mais les Français le reconstruisirent. En 1622, c'est au tour des Écossais de s'emparer du port; c'est de là que vient le nom de la Nouvelle-Ecosse. Cette occupation fut pourtant de courte durée, car en 1632, la France regagna le contrôle de la colonie. En 1654, Robert Sedgwick devint administrateur de la colonie, qui, pour la troisième fois, passa aux mains des Anglais. L'année 1667

actuel.

⁴ Jean Daigle. op.cit., 1980. p.18.

marqua le retour des Français avec la signature du traité de Bréda. Phipps la reprit pour le compte de l'Angleterre en 1690. En 1692, le traité de Ryswick redonna l'Acadie à la France. De multiples efforts pour conquérir l'Acadie aboutirent à la signature du traité d'Utrecht qui, comme nous l'avons indiqué précédemment, donna irrévocablement l'Acadie aux Anglais en 1713. C'est à partir de cette date que commença la période qui aboutira au Grand Dérangement, c'est-à-dire, à la Déportation des Acadiens en 1755.

AVANT LA DÉPORTATION: 1713-1755

Avec le traité d'Utrecht, l'Acadie passa définitivement aux mains des Anglais. Il s'ensuivit une période de paix relative pendant laquelle les droits des Acadiens semblaient protégés. Effectivement, l'article 14 du traité d'Utrecht proclamait:

Dans toutes les dites places et colonies cédées par le Roi Très Chrétien, les sujets du Roi auront la liberté de se retirer ailleurs dans l'espace d'un an, avec tous leurs effets mobiliers. Ceux qui voudront néanmoins demeurer et rester sous la domination de la Grande-Bretagne devront jouir du libre exercice de leur religion conformément à l'usage de l'Église romaine, autant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne.⁵

De plus, une lettre de la Reine Anne adressée au gouverneur

⁵ Emery Leblanc. op.cit., 1963. 18.

Nicholson indiquait que les droits et propriétés des Acadiens seraient protégés et qu'ils pourraient même les vendre s'ils décidaient d'aller s'établir ailleurs⁶.

En réalité, il ne se produisit rien de tel. Il fut interdit aux Acadiens de déménager au Cap Breton. On voulut les obliger à prêter serment d'allégeance à l'Angleterre. Ils refusèrent à moins de pouvoir rester neutres en cas de conflit ou de guerre avec la France. Ce refus fut interprété par les Anglais comme une menace à la domination de la Grande-Bretagne sur la colonie. Les Anglais craignaient que les Acadiens ne se révoltent contre eux.

La déportation fut donc décidée. Pourtant, il est clair que le serment d'allégeance ne servait que de prétexte. En effet, les Acadiens possédant les meilleures terres, on voulut leur prendre leurs biens. Après tout, n'étaient-ils pas les conquis? Pourquoi devraient-ils posséder plus que la population dominante?

Il s'ensuivit une période de déracinement pour les Acadiens qui, même aujourd'hui, en gardent une certaine amertume. Les années de coexistence plus ou moins pacifique avec les Anglais étaient terminées; le Grand Dérangement allait commencer.

⁶ Emery Leblanc. op.cit., 1963. p.19.

LA DÉPORTATION DES ACADIENS: 1755-1764

DÉRACINEMENT D'UN PEUPLE: 1755-1759

Le gouverneur anglais Lawrence, redoutant une révolte des Acadiens étant donné leur refus de signer un serment d'allégeance inconditionnelle à l'Angleterre, décida de déporter les Acadiens hors de la colonie. Ces derniers furent donc mis de force sur des bateaux, les membres d'une même famille se trouvant souvent séparés. La première vague de déportés eut lieu de 1755 à 1759. Ils furent éparpillés un peu partout dans sept Etats américains et en Angleterre. En 1755, 2000 d'entre eux furent déportés au Massachussetts, 1140 en Virginie, 1000 au Maryland, 700 au Connecticut, 500 en Pennsylvanie, 500 en Caroline, 400 en Georgie et 300 à New York. D'autres se réfugièrent dans les bois et se rendirent au Nouveau-Brunswick, à l'Ile du Prince-Edouard et en Gaspésie. En 1758-59, ce fut le tour des Acadiens de l'Ile du Prince-Edouard d'être déportés. Mais c'est en Angleterre cette fois-ci que 3000 Acadiens furent envoyés⁷.

DERNIÈRE VAGUE DE DÉPORTÉS ET RETOUR DES ACADIENS: 1759-1764

De 1759 à 1762, 2000 autres Acadiens, emprisonnés à

⁷ Emery Leblanc. op.cit, 1963. 19.

Halifax, furent déportés; mais en 1764, c'est la fin du Grand Dérangement: la France, vaincue par l'Angleterre, signe le traité de Paris. De tous ces déportés, très peu demeurèrent dans les endroits où les Anglais les avaient envoyés. En effet, plusieurs retournèrent s'installer en France, d'autres allèrent en Louisiane, en Gaspésie, au Québec, dans la région de Carleton-Bonaventure et enfin, au Nouveau-Brunswick. Ces derniers n'eurent pas la vie facile. Ils durent recommencer à zéro, défricher de nouvelles terres et avant tout se cacher des Anglais.

LES ANNÉES DE SILENCE: 1764-1881

Pendant longtemps, ils purent vivre isolés à l'écart des Anglais. Pourtant, ceci ne dura pas éternellement. Avec la révolution des États-Unis, certains loyalistes quittèrent l'Amérique pour venir s'installer au Nouveau-Brunswick, à Saint-Jean et à Frédéricton plus précisément. Les Acadiens ne possédaient pas les titres de leurs terres. Ils furent donc obligés d'abandonner aux loyalistes les terres fertiles de cette région et de la vallée de la rivière Saint-Jean (voir carte, appendice 1).

Indomptables, ils se replièrent vers les côtes et devinrent pêcheurs. En 1854, fut fondé le séminaire St-Thomas à Memramcook, premier établissement d'enseignement supérieur destiné aux Acadiens. En 1864, année de la fondation du

collège St-Joseph, on vit apparaître le premier journal français des Maritimes: le Moniteur Acadien. En 1881 eut lieu le premier congrès acadien.

LES CONGRES ACADIENS:

L'Acadie se réveille. C'est au congrès de 1881 qu'est décidée la date de la fête nationale des Acadiens. Conformément aux volontés de l'Église, on choisit la fête de Notre-Dame de l'Assomption, le 15 août. Il y eut onze autres congrès au cours desquels furent discutées les préoccupations des Acadiens et qui constituaient des occasions de ralliement pour le peuple. Il est important de noter que c'est en 1884 qu'on choisit le drapeau acadien lors du deuxième congrès. On opta pour le tricolore avec une étoile dans la partie bleue, symbole de la Sainte Vierge; la Stella Maris est censée guider les Acadiens à travers les épreuves à venir pour sauvegarder la foi et elle symbolise l'attachement de l'Acadien à l'église Catholique. Il n'est nullement surprenant que "l'Ave Maris Stella" ait été choisi comme hymne national. Comme nous pouvons le constater, l'Acadie tient fortement à sa foi catholique. Pourtant, le peuple acadien a dû lutter pour ses droits au sein de l'Église catholique.

LA RELIGION CATHOLIQUE EN ACADIE⁸

LA NOUVELLE-FRANCE ET LE CATHOLICISME: DE 1604 À 1763

En 1627, Richelieu proclama la Nouvelle-France domaine exclusif des immigrants catholiques. Pourtant, en Acadie, l'Église n'avait pas encore le pouvoir qu'elle allait posséder au dix-neuvième siècle. Entre 1604 et 1763, l'Église était chargée de l'éducation des jeunes Acadiens alors qu'il y avait une administration civile française en place. Le traité d'Utrecht de 1713 assurait la liberté de religion tandis que le traité de Paris de 1763 spécifiait que cette liberté ne devait pas aller à l'encontre des lois britanniques.

ETABLISSEMENT DE LA FOI: DE 1763 À 1842

Il y a un manque de prêtres entre 1763 et 1842: on compte seulement trois prêtres dans les provinces Maritimes en 1782. Celles-ci tombent sous la juridiction du diocèse de Québec jusqu'en 1829 et les autorités britanniques se réservent le droit d'approuver ou de rejeter les candidats à l'Épiscopat jusqu'en 1832. Les prêtres français doivent aussi prêter serment civil d'allégeance à la couronne britannique

⁸ Les informations et les données relatives à la religion catholique en Acadie sont tirées de: Jean Daigle (éd), Les cadiens des Maritimes. (Moncton: Centre d'études acadiennes., 1980) 691pp.

jusqu'en 1848. Ce n'est qu'en 1783 qu'on accorde aux Catholiques le droit de pratiquer leur foi en public. Il faut préciser que ceci n'est pas dû aux pressions exercées par la population acadienne mais plutôt à celles des catholiques irlandais venus s'installer dans la région. L'éducation en souffre car, de 1766 à 1786, il est interdit aux ecclésiastiques de se charger de l'éducation. La première paroisse acadienne des Maritimes ayant un prêtre résident depuis la déportation fut établie à Memramcook en 1781; les paroisses suivantes dans les provinces Maritimes furent établies dans l'ordre ci-dessous comme le montre le tableau 1 :

DATE	NOUVEAU-BRUNSWICK	NOUVELLE-ECOSSE	ILE DU PRINCE-EDOUARD
1786		Arichat	
1788	Caraquet		
1792	Saint-Basile		
1799		Church Point	
1800			Rustico
1801		Chéticamp	

TABLEAU 1: PREMIÈRES PAROISSES ACADIENNES

A partir de ces paroisses, un réseau de plus en plus serré d'églises catholiques se forma dans les Maritimes. Pourtant, il faut attendre l'année 1842 pour que le Nouveau-Brunswick ait son propre diocèse et, malgré cela, on constate beaucoup d'injustices dans l'organisation de l'Église en Acadie. En effet, en 1901, bien que dans trois des cinq

diocèses, les Acadiens comptent pour au moins cinquante pour cent de la population catholique, il n'y a aucun évêque acadien.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU VINGTIÈME SIÈCLE:

Ce n'est qu'au vingtième siècle qu'un Acadien sera nommé évêque: Monseigneur Edouard Leblanc en 1912, et que des diocèses francophones verront le jour à la fois en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. De nos jours, la majorité des paroisses ayant une population francophone substantielle possèdent à la fois une église francophone et une église anglophone; dans les paroisses bilingues, des messes francophones alternent avec des messes anglophones.

Dans la région Nord du Nouveau-Brunswick, la répartition des églises catholiques s'établit comme suit (Tableau 2):

COMMUNAUTÉ	ÉGLISE FRANCOPHONE	ÉGLISE ANGLOPHONE	ÉGLISE BILINGUE
ATHOLVILLE			X
CAMPBELLTON	X	X	
DALHOUSIE	X	X	
VAL D'AMOUR	X		
CHARLO			X

TABLEAU 2: PAROISSES DU NORD DE LA PROVINCE

Nous voyons donc qu'il est maintenant possible de pratiquer sa foi dans sa propre langue. La fondation de nouvelles églises, complètement francophones est perçue comme une grande victoire pour les Acadiens qui, pour la plupart, ont gardé leur foi. Il y a bien sûr un déclin des pratiques religieuses chez les jeunes mais pas aussi marqué qu'au Québec où l'Église catholique a enregistré une perte substantielle de paroissiens.

Il faut dire que l'Église a pendant longtemps abusé de son pouvoir en essayant, entre autres, d'influencer ses adeptes dans leur vote. Pourtant, dans l'ensemble, les gains dans l'exercice de la religion sont perçus comme une victoire pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Un autre progrès pour leur cause fut enregistré grâce aux réformes du système scolaire dans cette province.

L'ÉDUCATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

En 1871, le Nouveau-Brunswick adopta une loi qui interdit le français dans les écoles. Ceci entraîna des répercussions tragiques. A Caraquet, par exemple, les révoltes firent deux victimes: un Acadien et un Anglais. L'année 1875 fut marquée par un compromis permettant l'usage du français dans les écoles. On assista à la consolidation des écoles en conseils, ce qui fut perçu comme un succès pour la cause des francophones. Pourtant, jusqu'au milieu du

vingtième siècle, les injustices sont flagrantes. Par exemple, en 1957, les comtés français recevaient des subsides inférieurs de moitié ou plus à ceux des comtés anglais. Pourtant, durant ce siècle, les gains en faveur des francophones sont remarquables. Effectivement, en 1902, on permet l'enseignement en français jusqu'à la quatrième année. En 1941, l'instruction en français est autorisée jusqu'à la sixième année (exception faite des mathématiques dans les trois niveaux les plus élevés). Pour les niveaux sept à neuf, l'instruction se fait en français et en anglais avec des livres anglais. Il faut pourtant admettre que l'Acadien a dû se battre pour obtenir ces concessions; ce n'est pas avant la législation linguistique de 1969 qu'on constate l'affirmation des droits scolaires des Acadiens. Cette loi qui déclare le Nouveau-Brunswick officiellement bilingue permettra des gains importants en matière linguistique et éducative⁹.

Grâce à cette loi, les francophones réussissent à scinder le système scolaire en deux. En effet, chaque région possède maintenant deux conseils scolaires différents: un français et un anglais. L'éducation elle-même est administrée par deux sous-ministres différents. Pour maintenir le bilinguisme, il est important que toutes les écoles anglophones enseignent le français langue seconde et que les

⁹ Nous décrirons cette loi ainsi que les autres lois linguistiques et leurs effets dans la section suivante avant d'en arriver à la situation politique actuelle.

écoles francophones fassent de même pour l'anglais. Il faut aussi préciser que, depuis 1970, tous les manuels scolaires sont offerts gratuitement en français dans les écoles francophones.

LES LOIS LINGUISTIQUES ET LEURS EFFETS

Le système d'éducation en vigueur aujourd'hui est le résultat de trois lois: la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* (1969), la *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles du Nouveau-Brunswick* (1981) et la *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* (1990). La loi de 1969 faisait du Nouveau-Brunswick une province officiellement bilingue en ce qui concerne la Législature. Le bilinguisme s'appliquait donc seulement à l'exercice des lois provinciales. On était donc encore loin de l'égalité linguistique dans tous les domaines de la vie de la province. Du moins fut-il possible, après cette date, d'obtenir un procès en français sans pour autant que le juge ou la cour puissent comprendre le français. Cette lacune de la loi sera très critiquée et en 1982, la *Loi constitutionnelle de 1982 stipule* que:

Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont saisis les tribunaux du Nouveau-Brunswick et

dans tous les actes de procédures qui en découlent (article 13.1).

Il est clair ici que les progrès sont minimes. En effet, on passe d'une loi qui *permet* l'emploi du français à une loi qui donne le *droit* d'employer le français. Où est la stipulation que la cour ou le juge doivent être en mesure de comprendre le français?

Il est évident qu'on ne pouvait en rester là. La Cour Suprême a pourtant décidé en 1986 qu'un interprète suffisait à l'application de l'acte de 1982. C'est à partir de 1990 que la situation est réglée de façon définitive.

La dernière loi passée en 1990 *modifiant la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* stipule que n'importe qui a le droit d'être entendu et compris par un tribunal, sans l'aide d'un interprète, si cette personne parle l'une ou l'autre des langues officielles de cette province.

Cette loi stipule aussi que toute personne a le droit d'obtenir des services en français sur demande près d'un fonctionnaire du gouvernement provincial. Pourtant, il est spécifié qu'il doit s'agir d'une demande importante. C'est donc le nombre de demandes, leur importance et la densité de la population francophone d'une région donnée qui déterminera si un service en français sera offert ou non dans cette région. Ceci est d'autant plus important que les municipalités ne sont pas automatiquement soumises au bilinguisme au Nouveau-Brunswick en raison du flou de la loi

88 ainsi que de la latitude d'interprétation qu'elle laisse aux municipalités.¹⁰ Il est donc concevable qu'une municipalité se déclare officiellement unilingue. Il semble étrange que ceci puisse se produire étant donné que l'article 2 de la loi 88 reconnaît l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick (1981). Cet article garantit:

la protection de l'égalité de statut et de l'égalité des droits et privilèges des communautés linguistiques officielles et en particulier de leurs droits à des institutions distinctes où peuvent se dérouler des activités culturelles, éducationnelles et sociales.

Un examen de l'article 11 de la loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick de 1981 laisse supposer que le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'est pas décidé à promouvoir l'égalité des deux communautés linguistiques malgré la teneur du discours politique. Dans l'article, on peut lire:

Tout conseil municipal peut déclarer par résolution que l'une ou l'autre des langues officielles ou les deux peuvent être utilisées dans toute délibération ou à toute réunion de ce conseil.

¹⁰ Jacques Leclerc. Langue et Société. (Québec: Mondia Editeurs inc., 1990).

Dans la réalité, il existe encore beaucoup d'inégalités entre francophones et anglophones au Nouveau-Brunswick. En effet, il n'est pas toujours possible d'être servi en français dans la province. D'ailleurs, beaucoup de francophones néo-brunswickois ne se rendent pas compte qu'il est presque impossible d'obtenir un service en français dans des régions majoritairement anglophones, comme la capitale, tandis qu'un anglophone obtiendra toujours un service en anglais, que ce soit à l'hôpital ou à l'hôtel de ville, à Caraquet ou à Saint-Jean. Il est probable que ceci est dû au fait qu'un francophone doit être bilingue dans la province tandis qu'un anglophone ne ressent pas la même pression de devenir bilingue pour réussir. Effectivement, d'après une étude de René-Jean Ravault sur les attitudes des deux communautés de langues officielles de la province, une grande majorité des interviewés anglophones ne voient pas pourquoi les gens de "toute profession et gouvernement [devraient] connaître deux langues"¹¹.

En 1990, le parti anti-français COR (Confederation of Regions) a fait son apparition sur la scène politique. Ce parti préconise l'unilinguisme officiel anglais pour le Nouveau-Brunswick. Il devient l'opposition officielle de la province en 1992. La popularité grandissante du COR laisse

¹¹ René-Jean Ravault. Perceptions de deux solitudes: Etudes sur les relations entre 2 communautés de langues officielles du Nouveau-Brunswick. (Moncton: Université de Moncton, 1983) 12.

supposer qu'il y a encore un long chemin à parcourir avant que les Acadiens soient sur un pied d'égalité avec les anglophones. Un sentiment de malaise se fait jour actuellement chez l'Acadien alors que pendant trente ans, il semble y avoir eu des progrès dans les attitudes respectives des anglophones et des francophones en matière de tolérance mutuelle et de promotion de la langue de l'autre¹². Les esprits se sont calmés grâce au référendum de 1992 au Nouveau-Brunswick qui a montré que 61% des Néo-brunswickois approuvaient l'enchâssement de la loi 88 dans la Constitution canadienne, garantissant ainsi qu'un parti politique comme le COR ne puisse pas faire disparaître les acquis des Acadiens et des francophones du Nouveau-Brunswick. De plus, les récents combats internes de l'Opposition officielle montrent qu'il y a de vrais problèmes au sein de ce parti.

LA POLITIQUE ACTUELLE: LE PARTI LIBÉRAL ET LE PARTI CONFEDERATION OF REGIONS (COR)

Une vue d'ensemble du climat politique au Nouveau-Brunswick, et plus spécifiquement dans la région Nord, permettra de voir comment le gouvernement au pouvoir reflète les opinions de la population envers le français et l'anglais.

¹² Les programmes d'immersion au Nouveau-Brunswick connaissent une grande popularité auprès des parents anglophones et francophones démontrant une volonté de compréhension entre les deux groupes linguistiques officiels.

LE PARTI POLITIQUE AU POUVOIR: LES LIBÉRAUX

Le parti Libéral du Nouveau-Brunswick ayant comme chef Monsieur Frank McKenna jouit d'une popularité énorme auprès de l'électorat. Le parti a gagné la plus grande majorité des voix en 1987 et n'a eu en fait aucune opposition officielle lors de la défaite écrasante du parti conservateur marquant la fin du règne de Richard Hatfield, Premier ministre de la province pendant dix-sept ans. Aux dernières élections, le 23 septembre 1991, le parti Libéral a remporté 46 des 58 sièges. Malgré tout, le parti au pouvoir est la cible de nombreuses critiques étant donné les conditions économiques qui sévissent actuellement au Nouveau-Brunswick comme partout au Canada. Dans l'ensemble pourtant, ce qui ressort des médias et de l'opinion publique c'est un sentiment de satisfaction à l'égard du parti au pouvoir, mis à part le taux de chômage élevé dans la région.

Malgré l'économie défaillante, le discours prononcé par Frank McKenna lors de la clôture du discours du trône, le 24 février 1994 montre que le Nouveau-Brunswick n'est peut-être pas aussi à plaindre qu'on pourrait le croire. On a enregistré une augmentation de la population active salariée depuis l'accession au pouvoir du Parti libéral. Effectivement, de 1987 à 1990, le taux de chômage a baissé de 2 pour cent tandis qu'au pays, il a augmenté de 1.4 pour cent. Ces pourcentages sont encourageants surtout si cette tendance

s'accentue. En effet, le Nouveau-Brunswick et la Colombie Britannique sont les deux seules provinces qui ont pu enregistrer une augmentation des emplois en 1992 et 1993.

Le discours du parti en matière de langue semble prometteur pour les francophones. Dans le *Programme électoral du Parti libéral du Nouveau-Brunswick en vue des élections générales provinciales de 1991*, il est déclaré que:

Le parti libéral du Nouveau-Brunswick renouvelle son engagement de défendre le principe d'égalité pour nos communautés linguistiques. Dans un deuxième mandat nous poursuivrons la mise en oeuvre de notre politique des langues officielles afin de continuer à offrir à la population néo-brunswickoise des services gouvernementaux de qualité comparable dans toute la province, et ce, dans la langue de son choix.

En outre, nous continuerons de favoriser les échanges entre les municipalités francophones et anglophones et nos programmes d'échanges scolaires entre les deux communautés linguistiques, qui ont connu beaucoup de succès. Enfin, grâce à l'initiative "Dialogue Nouveau-Brunswick", nous continuerons à promouvoir une plus grande harmonie et une meilleure compréhension dans toute la province.¹³

Vu la teneur de ce discours, il n'est guère surprenant que ce parti ait tenté d'inclure la loi 88 dans la constitution canadienne. La population francophone compte

¹³ *Programme électoral du Parti libéral du Nouveau-Brunswick en vue des élections générales provinciales de 1991*. P.53.

bien que le gouvernement de McKenna n'abandonne pas cet objectif face à la popularité grandissante du Parti COR, devenu l'Opposition officielle de la province en 1991.

L'OPPOSITION OFFICIELLE: LE PARTI COR

Le parti COR, qui préconise l'unilinguisme officiel anglais, constitue l'opposition officielle du Nouveau-Brunswick avec huit sièges à l'Assemblée Législative. Ce nombre se traduit par 88 000 voix sur un total possible de 409 624. Ceci veut dire que ce parti a le soutien de 21 pour cent des électeurs. Ce parti vient en deuxième position dans dix-huit circonscriptions. Il est compréhensible que les francophones ressentent un certain malaise face à la popularité grandissante de ce parti. Pourtant, actuellement, le parti COR souffre de conflits internes qui entraînent une baisse de confiance de ses adhérents. De plus, un grand nombre de ses votes peuvent être attribués au manque de confiance dans le Parti Conservateur qui a failli disparaître de la scène politique aux dernières élections¹⁴. Le parti prétend ne pas être contre le bilinguisme mais à la lecture de ses journaux et du procès-verbal de l'année 1993, on constate

¹⁴ La popularité du Parti COR aux élections provinciales peut être comparée à celle du Parti Reform aux dernières élections fédérales. En fait, le Parti COR se vante que le Parti Reform a tiré un grand nombre d'aspects de sa plateforme électorale des politiques du Parti COR.

qu'il a pour objectif de réorganiser le système gouvernemental et de remettre en question le bilinguisme officiel au Nouveau-Brunswick et au Canada¹⁵. Le parti préconise une politique basée sur le bon sens et se montre très critique à l'égard de la Société des Acadiens et de tout organisme qui ne partage pas ses vues. Le chef de l'opposition, Danny Cameron, a réclamé en janvier 1993 un référendum sur l'insertion de la loi 88 dans la constitution canadienne et a félicité le journal *Le Madawaska* d'avoir publié des témoignages en faveur du "Non". A cette même conférence de presse, il précisa que:

the decision to proceed with sections of New Brunswick's Bill 88 to have them entrenched into the Federal Constitution, should be regarded as a dictatorial edict and dangerous precedent affecting all Canadians.

Comme nous l'avons mentionné précédemment dans la section *les lois linguistiques et leurs effets (pp 12-15)*, les résultats du référendum sur cette question ont pourtant montré que la majorité de la population néo-brunswickoise (61 pour cent) est en faveur de l'insertion de la loi 88 dans la constitution canadienne. Bien que ceci soit encourageant pour les francophones, il est important de rester vigilant et de continuer à lutter pour maintenir les droits et privilèges de cette minorité linguistique. Le parti COR menace les gains acquis au cours de ce dernier siècle et beaucoup de ses

¹⁵ Opinions émises dans COR News and Views, vol. 1, no. 1, an. 1990, vol.3, no.1, Spring 1992 et 1993 year in Review.

valeurs s'infiltrèrent actuellement dans la pensée des citoyens.

LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti COR a atteint partiellement un de ses objectifs, à savoir la modification des limites des circonscriptions électorales de la province prévue pour l'automne 1994.

La nouvelle carte électorale comportera 55 circonscriptions au lieu de 58. Les raisons avancées pour ces changements sont multiples: nombre plus équilibré d'électeurs par circonscription, grandeur des circonscriptions et prise en compte des difficultés de communication, des communautés d'intérêts, des obstacles naturels, de l'évolution démographique et des sphères d'influence des grandes villes. Se fait jour une préoccupation d'attribuer à ces nouvelles circonscriptions des noms reflétant les caractéristiques des communautés incluses dans chacune d'elles¹⁶. Le nombre d'électeurs par circonscription sera en moyenne de 7816 à 11 194 habitants. Reste à savoir si cette restructuration augmentera ou diminuera le nombre de représentants francophones à l'Assemblée Législative ou si elle permettra une représentation plus adéquate des régions francophones de

¹⁶ Les informations concernant la nouvelle carte électorale pour le Nouveau-Brunswick sont tirées d'une brochure du Parti Libéral du Nouveau-Brunswick, 1991.

la province.

Une analyse de la carte électorale du Nouveau-Brunswick et du nombre de francophones et d'anglophones dans chaque circonscription permettra de mieux comprendre le visage politique du Nouveau-Brunswick ainsi que son impact sur les attitudes des francophones et des anglophones (voir carte, appendice 3).

VISAGE POLITIQUE DES RÉGIONS FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le tableau 3 montre la liste des nouvelles circonscriptions avec le nombre d'électeurs dans chacune d'elles ainsi que la carte électorale proposée:

TABLEAU 3: NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES DU N.-B.

no	circonscription	nombre d'électeurs	no	circonscription	nombre d'électeurs
1	Restigouche	7 973	18	Shediac-Cap Pelé	10 336
2	Campbellton	9 398	19	Tantramar	8 496
3	Dalhousie	9 348	20	Dieppe-Memramcook	11 194
4	Beresford-Belledune	9 014	21	Humphrey-Lewisville	10 500
5	Bathurst	10 271	22	Université (Moncton)	11 070

6	Nepisiguit	8 417	23	Le Colisée (Moncton)	11 134
7	Peninsula Centre	8 120	24	Centennial Park (Moncton)	10 500
8	Caraquet	9 262	25	Petitcodiac	8 700
9	Lamèque- Shippagan- Miscou	9 526	26	Riverview	10 116
10	Tracadie- Sheila	9 314	27	Albert	8 217
11	Miramichi Bay	7 816	28	Sussex	9 977
12	Chatham	10 252	29	Hampton- Belleisle	9 948
13	Newcastle	9 739	30	Quispamsis	10 155
14	Southwest Miramichi	7 829	31	Loch Lomond- St Martins	9 140
15	Kouchibouguac	8 334	32	Glen Falls- Kennebecasis Bay	10 282
16	Kent	8 475	33	Champlain (Saint Jean)	10 084
	Bouctouche Bay	9 682	34	The Harbour (Saint-Jean)	10 838

TABLEAU 3: (suite)

35	Shamrock Park (Saint-Jean)	10 768	46	New Maryland	9 658
36	Lancaster (Saint-Jean)	10 562	47	York	9129
37	Grand Bay et The Shore	9 737	48	Mactaquac	10 000
38	Fundy- Passamaquoddy Bay	8 112	49	Woodstock	9 417
39	Fundu Isles	3 375	50	St John River Valley	9 744
40	St-Croix	7 888	51	Victoria- Tobique	8 483
41	Oromocto- Gagetown	9 129	52	Grand Falls	8 241
42	Grnd Lake	9 278	53	Madawaska Valley	8 407
43	Devon- Nashwaaksis (Fredericton)	10 932	54	Edmundston	9 660
44	Lincoln- Marysville (Fredericton)	11 049	55	Madawaska Lakes	8 263
45	Fredericton Centre- Springhill	10 971			

TABLEAU 3: (suite)

Il semble que la répartition en comtés n'aura pas d'effets trop néfastes pour la population acadienne. Les circonscriptions sous l'emprise du parti COR sont en grande majorité anglophone et l'emprise du parti Libéral ne peut être contestée. Le gouvernement Libéral de McKenna semble toujours déterminé à soutenir la cause francophone. À l'heure actuelle, la situation politique semble favorable à la cause des francophones, reste à savoir si ceci va se confirmer en ce qui concerne la situation linguistique.

Cette rétrospective historique sur les origines et le peuplement de l'Acadie préfigurent les rivalités qui persistent entre les communautés anglophones et francophones et leurs langues respectives. Les Acadiens ont dû se battre pour faire reconnaître leurs droits, leurs institutions (religion, écoles) et pour assurer à leur langue une reconnaissance officielle dans la province. A l'heure actuelle, la province compte 31.8 pour cent de francophones, 63.6 pour cent d'anglophones et 3.2 pour cent de personnes ayant le français et l'anglais comme langues maternelles (Statistiques Canada, 1986). Cette proportion de francophones permet d'exercer une pression constante auprès des instances gouvernementales afin d'assurer la reconnaissance de leurs droits linguistiques.

Malgré les progrès obtenus, le français connaît une certaine précarité et son avenir dépend de la volonté des jeunes à continuer la lutte pour sa reconnaissance officielle.

Ont-ils la volonté de maintenir le rayonnement de leur langue à la fois dans leurs pratiques linguistiques quotidiennes et dans leur désir de la transmettre aux générations futures? Avant d'aborder la description de notre enquête sur les attitudes linguistiques des jeunes Acadiens du Nord, (chapitre 3), nous donnerons un aperçu des particularités régionales du français parlé en Acadie.

CHAPITRE 2:
LE FRANÇAIS DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK¹⁷:
Une comparaison de ce parler avec
le français acadien en général

Afin d'avoir une idée plus précise de la variété du français acadien de la région de notre enquête, région située à la frontière du Québec, sur les bords de la rivière Restigouche, entre la péninsule acadienne et le Madawaska (voir carte, appendice 4), nous présenterons une analyse du français acadien traditionnel tout en précisant les écarts avec le français de notre région. Une description du français acadien traditionnel figure dans l'ouvrage de Vincent Lucci, *Phonologie de l'Acadien (1972)*. Cette description est basée sur la façon de parler "des habitants âgés des petits villages à majorité francophone, des alentours de [la ville de Moncton]"¹⁸, région du sud-est de la province considérée comme le bastion de la culture acadienne. C'est à partir de cette étude que nous tenterons de montrer les particularités du français acadien de la région qui nous intéresse. Nous

¹⁷ Une bonne synthèse du parler acadien du Sud-Est traditionnel se trouve dans Péronnet, Louise, *le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, éléments grammaticaux et lexicaux* (1989). Peter Lang Publishing, Inc., New York, 1989: 267pp.

¹⁸ Vincent Lucci. Phonologie du français acadien. (Montréal: Marcel Didier Ltée, 1972) 16.

constaterons ainsi que les divergences, comme le dit Lucci en citant Massignon (1961), se situent au niveau de la phonétique, plutôt que du vocabulaire, de la morphologie et de la syntaxe¹⁹.

Pour commencer, nous ferons une analyse détaillée du système vocalique et consonantique acadien traditionnel. Nous établirons les écarts et les similitudes entre ce parler et celui du Nord de la province. Ensuite, nous passerons à une description du vocabulaire et de certaines structures propres à l'acadien et à la région de notre enquête.

LE SYSTÈME VOCALIQUE²⁰

Réalisations et distributions de i - y - u:

Le français acadien traditionnel se différencie de nombreuses façons du français standard. Le système vocalique du français acadien n'est pas tendu comme celui du français standard. Un exemple de cette différence de prononciation apparaît dans les voyelles /i/, /y/ et /u/. Celles-ci sont plus relâchées et moins fermées en français acadien²¹. De plus, "le français acadien traditionnel est caractérisé par le

¹⁹ Vincent Lucci. op.cit., 1972. p.18.

²⁰ Une liste de la transcription phonétique employée se trouve à l'appendice 5.

²¹ Louise Péronnet. op.cit., 1989. p.15.

relâchement de l'aperture vocalique des voyelles fermées devant les occlusives fortes"²².

Les voyelles /i/, /y/ et /u/ en syllabe accentuée fermée:

Le [i] en syllabe accentuée fermée, suivi d'une consonne sourde ou sourde occlusive, est très relâché et est presque prononcé comme un [e]. Dans ce cas, la prononciation du [i] se rapproche davantage du /i/ du mot anglais "pin"²³, comme on peut le constater dans les mots suivants:

[abrìk] - abri	[tìp] - type
[isìt] - ici	[vìt] - vite
[nìk] - nid	[uìt] - huitre ou huit

Devant les consonnes continues sourdes, le /i/ est moins relâché, surtout chez les jeunes, mais est encore réalisé /ì/ dans des mots tels que :

[artìs] - artiste	[vìf] - vif
[polìs] - police	[tʃyizìn] - cuisine

Dans tous ces exemples, le son relâché est toujours

²² Vincent Lucci. op. cit., 1972. p.72.

²³ Vincent Lucci. op. cit., 1972. p.26

bref. Ceci n'est pas le cas pour le son [i:] long et plus tendu, qui se trouve dans les syllabes fermées accentuées, surtout lorsque la consonne fermante est une consonne sonore et allongante: [r, z, ʒ, v] comme par exemple dans les cas suivants:

[vi:r] - vire (= tourne)	[pi:ʒ] - pige (= choisit)
[tʃyji:r] - cueillir	[vi:v] - vive
[sri:z] - cerise	[fi:j] - fille ²⁴

La même alternance (relâchée/longue) se retrouve dans [y] et [u] qui sont brefs et relâchés: [ỳ] et [ù] dans:

[bỳt] - butte	[a bùt] - à bout
[dỳpe] - dupe	[dbùt] - debout
[kùt] - coûte	
[bùk] - boucle	

alors qu'en syllabe accentuée fermée par une consonne continue sonore, le [y] et le [u] se rallongent et deviennent plus tendus:

[ry:z] - ruse	[du:z] - douze
[y:z] - use (= emploie)	[iu:v] - Il ouvre

²⁴ Vincent Lucci. op.cit., 1972. p.26

Dans cette position, un timbre beaucoup plus long se dégage des phonèmes /i/, /y/ et /u/ et ce, de manière stable, ainsi qu'une opposition de durée. Il y a donc pour les voyelles fermées dans cette position une "corrélacion entre le timbre, la durée et la nature de la voyelle fermante"²⁵.

En position inaccentuée, en syllabe fermée et ouverte, la prononciation de /i/, /y/ et /u/ se rapproche de celle du français standard. Ceci se produit dans tous les cas, sauf lorsque ces voyelles sont situées en avant-dernière syllabe libre où elles deviennent allongées.

ex. [rvi:re] - revirer (= retourner)

[ru:vri] - rouvrir (= ouvrir)

Ces prononciations typiques de l'acadien se retrouvent dans toute la province du Nouveau-Brunswick et caractérisent aussi le parler de la région Nord.

Les voyelles /i/, /y/ et /u/ en syllabe ouverte inaccentuée:

Nous percevons en syllabe ouverte inaccentuée des réalisations relâchées de [i]. Or, ces réalisations sont très rares chez les francophones unilingues. Il semblerait donc que ce relâchement du [i] relève de l'influence de l'anglais

²⁵ Vincent Lucci. op.cit., 1972. p.77

chez les francophones bilingues dans les "unités ayant une forme phonique anglaise peu éloignée de la forme française (ex: ministre, minister)"²⁶.

Le yod:

En français acadien traditionnel, le son [j] se fait entendre en position initiale dans les mot:

[jɛ̃] - un

[jɛl] - elle

[jɛ̃k] - rien que

Bien que ces prononciations existent encore de nos jours et soient très répandues dans la région de Moncton et de Caraquet, seul le dernier exemple a cours dans les villes de Dalhousie et de Campbellton (Nord de la province). De plus, la substitution de [r] par [j] n'est pas constante et la prononciation peut passer de l'une à l'autre dans un même contexte.

Notons aussi que dans le parler de notre région, la prononciation du mot "un" se rapproche plus de celle du français québécois /œ̃/ que de celle du français de France /ɛ̃/. En France, la distinction entre /œ̃/ et /ɛ̃/ a disparu en faveur

²⁶ Vincent Lucci, op.cit., 1972. p.27

du / $\tilde{\epsilon}$ /. La proximité du Québec explique en partie que la région Nord ait gardé la prononciation québécoise tandis que dans le sud de la province, on peut entendre les réalisations standard.

Le changement de [j] à [ʃ] et [ʒ] après /t/ et /d/ respectivement:

Dans le parler acadien traditionnel,

"En position médiane, derrière /t/ et /d/, et devant une autre voyelle faisant partie de la même syllabe, le yod a tendance à se fermer beaucoup plus que dans les réalisations françaises correspondantes, peut-être à cause de l'énergie articulatoire renforcée caractérisant l'émission de ces consonnes dans le parler acadien. Dans ce contexte, [j] aboutit, dans le parler le plus archaïque, en l'occurrence celui que nous décrivons, aux réalisations [ʃ] et [ʒ] derrière les consonnes respectives [t] et [d]²⁷.

Pourtant, cette tendance a pour ainsi dire complètement disparu du parler francophone du Nord de la province. Si ces prononciations subsistent dans le parler de la plus vieille génération de la région de Moncton, ces transformations du yod ont complètement disparu du parler des jeunes. Chez certaines personnes de la région monctonienne, il y a alternance libre entre la variante [dʒ] et [dj]. [ʃ] et [ʒ] sont donc des

²⁷ Vincent Lucci. op.cit., 1972. p.34

variantes de [j] qui est une variante de [i]. Voici des exemples de cette transformation:

- [ẽdʒɛn] - indienne
- [tʃer] - tiers
- [dʒø] - Dieu
- [amitʃe] - amitié
- [dʒamã] - diamant
- [kretʃẽ] - chrétien

Dans l'étude de Karin Flikeid, *la variation phonétique dans le parler acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick (1984)*, les variations phonétiques sont répertoriées par le biais d'une enquête auprès de 80 personnes dans la partie est du comté de Gloucester et d'une paroisse géographiquement adjacente au comté de Northumberland, celle d'Alnwick (voir carte, appendice 6). Le choix de cette région est important car elle se compose de 80.9% de francophones. Nous présenterons ici les données qui nous intéressent, à savoir celles qui touchent les jeunes du secondaire. Il semble y avoir un maintien élevé de la prononciation acadienne traditionnelle dans la langue parlée, même chez les jeunes ayant fait des études post-secondaires en français. Selon Flikeid, le maintien de certaines formes traditionnelles acadiennes dans la langue parlée serait dû à "la forte

cohésion interne"²⁸ de la population acadienne où l'adoption d'un langage plus standard serait perçu comme prétentieux. Ce maintien de la prononciation acadienne traditionnelle dans cette région (nord-est de la province) nous intéresse car elle touche la partie Est de la région de notre étude. Nous proposons que l'influence du Québec au Nord explique que les habitants de notre région aient perdu certains traits caractéristiques du français acadien traditionnel.

Le phonème /y/:

Ce qui nous intéresse ici est une prononciation acadienne qui a été maintenue dans le Nord de la province et qui diffère du français standard. En effet, "en position initiale, en syllabe libre, la voyelle [ø] qui a tendance à être plus fermée qu'en français, est très souvent réalisée comme /y/"²⁹. Nous observons donc un peu partout dans la province et aussi dans la région qui nous intéresse les réalisations suivantes:

[ykaristi] - eucharistie

[yrɔp] - Europe

²⁸ Karin Flikeid. La variation phonétique dans le parler acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. (New York: Peter Lang Publishing Inc., 1984) 468.

²⁹ Vincent Lucci. op.cit., 1972. p.37

[yʔri] - euphorie

Nous constatons donc qu'il y a tendance à la neutralisation, dans cette position entre /y/ et /ø/, et ce, presque toujours en faveur du /y/.

Le phonème /u/:

On note dans le français acadien une tendance vers la neutralisation des oppositions: o/u. Cette tendance est inexistante dans le français de la région de Dalhousie et de Campbellton (villes principales de la région de notre enquête). Effectivement, dans certains des exemples donnés par Lucci³⁰, l'opposition entre: o/u ne se trouve même pas dans notre région où le /u/ n'apparaît jamais. Voici des exemples de ces oppositions en français acadien et de ce qu'on entend dans le Nord de la province:

français acadien traditionnel	français du Nord
[fus] [fos]	[fos] - fosse
[brus] [bros]	[brɔs] - brosse

La seule exception à cette règle dans le français du Nord de la province est le cas de "beaucoup" qui est le plus souvent

³⁰ Vincent Lucci. op.cit. 1972, p.39

prononcé [buku] comme dans l'acadien traditionnel.

La semi-voyelle [w]:

La semi-voyelle [w] se fait entendre plus souvent dans le parler acadien qu'en français standard, "mais n'est qu'une variante du phonème /u/ devant une voyelle. Dans la région Nord, le même phénomène apparaît que dans le français acadien traditionnel. Il faut préciser pourtant que ces réalisations alternent avec les réalisations plus standard chez les jeunes. Voici des exemples de réalisations identiques du [w] en acadien traditionnel et en acadien du Nord de la province:

[wajɑ:ʒ]	- voyage
[wɛj - wi]	- oui et ouïe (1 syllabe)
[wɛr]	- voir
[gwɛlã]	- goéland (2 syllabes)
[puwɛr]	- pouvoir

Les phonèmes /o/ et /ɔ/:

Lucci indique que les phonèmes /o/ et /ɔ/ n'existent pas devant une consonne nasale³¹ en français acadien. Cette constatation vaut seulement si on définit le parler acadien

³¹ Vincent Lucci. op.cit., 1972. p.51

comme étant celui de la région de Moncton puisque, dans le Nord, ces réalisations sont produites.

Le phonème /ø/:

En finale libre, seul le phonème [ø] apparaît en français acadien traditionnel. Dans ce parler, les mots en -eur tels "menteur, moqueur, neuf, creux et acheteur" sont réalisés: [mãtø, mokø, nø, krø, aʃtø] tandis que dans le Nord, on entend le plus souvent [matœr, møkœr, næf, krø, aʃtœr]. Ces réalisations existent comme variantes des prononciations acadiennes traditionnelles et souvent chez le même locuteur. Pourtant la réalisation [aʃtø] est inexistante dans le parler de cette région. Cette alternance des réalisations acadiennes traditionnelles et standard dans la région Nord démontre un parler en changement. Nous proposons que la scolarisation et l'augmentation des contacts avec la francophonie contribuent à la tendance vers la normalisation de la langue régionale.

Le phonème /ɛ/:

En finale fermée, /ɛ/ se réalise /œ/ en français acadien. Nous retrouvons par exemple, [apœl], [amœn] et [rapœl]. Il s'agit d'une réalisation intermédiaire entre le /ɛ/ et le /œ/ que nous retrouvons le plus souvent au Nord du

Nouveau-Brunswick bien que la réalisation [apɛl], [amɛn] et [rapɛl] alterne dans certains cas avec les exemples en [œ]. Pour d'autres mots monosyllabiques, la prononciation acadienne prédomine. Par exemple, nous trouvons les réalisations:

[ʒœl] - gèle

[lœv] - lève

[pœz] - pèse

Dans le Nord de la province, le son [œ] persiste en position interne en syllabe libre, tandis que, dans l'acadien traditionnel, le /œ/ se réalise /ø/. Nous pouvons voir cette différence dans les exemples suivants:

acadien traditionnel	acadien du Nord	
[etʃøte]	[ekæte]	- equeuter
[tʃørjø]	[kyrjø]	- curieux
[dedʒø:le]	[degæle]	- dégueuler

Il faut mentionner aussi qu'en syllabe fermée accentuée, [ɔ] et [o] sont plus longs que les voyelles plus ouvertes [ɔ] et [œ].

Nouveau-Brunswick bien que la réalisation [apɛl], [amɛn] et [rapɛl] alterne dans certains cas avec les exemples en [œ]. Pour d'autres mots monosyllabiques, la prononciation acadienne prédomine. Par exemple, nous trouvons les réalisations:

[ʒœl] - gèle

[lœv] - lève

[pœz] - pèse

Dans le Nord de la province, le son [œ] persiste en position interne en syllabe libre, tandis que, dans l'acadien traditionnel, le /œ/ se réalise /ø/. Nous pouvons voir cette différence dans les exemples suivants:

acadien traditionnel	acadien du Nord	
[etʃøte]	[ekæte]	- equeuter
[tʃørjø]	[kyrjø]	- curieux
[dedʒø:le]	[degæle]	- dégueuler

Il faut mentionner aussi qu'en syllabe fermée accentuée, [ɔ] et [o] sont plus longs que les voyelles plus ouvertes [ɔ] et [œ].

Le phonème / $\bar{\epsilon}$ /:

Le phonème / $\bar{\epsilon}$ / plus long que le phonème / ϵ / apparaît fréquemment en position interne libre et est très ouvert, surtout en position pénultième libre. Nous voyons que le phonème / $\bar{\epsilon}$ / n'est pas une simple variante du phonème / ϵ / comme en témoignent les paires minimales suivantes dans la région de notre enquête:

[bw $\bar{\epsilon}$ t]	- boîte	[bw ϵ t]	- boite
[t $\bar{\epsilon}$ t]	- tête	[t ϵ t]	- tète

Il ne faut pas oublier que "le rendement de l'opposition / $\bar{\epsilon}$ / ∞ / ϵ / semble plus élevé dans le parler acadien qu'en français standard, et que son maintien est très stable dans toutes les couches linguistiques de la région de Moncton"³². Les enregistrements des jeunes de la région Nord du Nouveau-Brunswick semblent indiquer que cette affirmation est vraie pour cette région. Nous proposons donc que cette tendance du parler acadien est une caractéristique qui ne tend pas à disparaître avec le taux plus élevé de scolarisation chez les jeunes de la province.

³² Vincent Lucci. op.cit., 1972 p.58

Le phonème /ɔ/:

En position inaccentuée, devant /r/, il y a alternance entre /ɔ/ et /œ/ dans l'acadien traditionnel:

[gɔʀnuj] [gœʀnuj] - grenouille

[bɔʀtɛl] [bœʀtɛl] -bretelle

Cette alternance ne se produit pas en français du Nord où l'inversion du "r" et du "e" ne se produit pas. Dans cette région, les seules réalisations entendues sont [grœnuj] et [brœtɛl].

Le phonème /ɑ/:

Il existe de nombreuses différences entre le phonème [ɑ] en acadien et en français standard. Effectivement, ce phonème apparaît plus fréquemment en français acadien et ne résulte pas du même point d'articulation dans la bouche. "Le /ɑ/ acadien s'articule plus en arrière que le /ɑ/ français, lorsqu'il existe...le /ɑ/ s'articule au même niveau que /ɔ/, et parfois plus en arrière"³³.

En français acadien traditionnel, le son [ɑ] n'apparaît jamais en syllabe accentuée libre (exception faite

³³ Vincent Lucci. op.cit., 1972. p.63

des mots "ma", "la" et "à"), tandis qu'en français du Nord, il y a alternance entre le son [a] et [ɑ] dans cette position:

acadien traditionnel	parler du Nord		
[ɛstumɑ]	[ɛstɔmɑ]	[ɛstɔma]	- estomac
[ananɑ]	[ananɑ]	[anana]	- ananas
[anɑ]	[anɑ]	[ana]	- Anna

Cette alternance est un autre exemple d'un parler en voie de transformation.

En syllabe accentuée fermée³⁴, les prononciations de [ɑ] et de [a] se ressemblent dans les deux parlers. Effectivement, le son [ɑ] dans cette position est très long tandis que le [a] est moins long bien que plus long que le [a] français. C'est le contraire dans le cas de [o], [ɔ], [ø] et [œ] où l'allongement va de pair avec l'ouverture de la voyelle. En voici des exemples:

[ɑ:rb]	[arb]	- arbre
[ʃɑ:r]		- char (= automobile)
[kɑ:b]		- câble

³⁴ Le phonème /ɑ/ dans cette position devant /z/ est un des rares cas de diphtongaison d'une voyelle en français du Nouveau-Brunswick; c'est une des différences majeures entre le français de cette province et celui du Québec où les diphtongaisons sont nombreuses (Lucci, 63).

[kuvart] - couverte³⁵

[plat] - plate

[pjas] - piastre

En position interne accentuée libre, [ɑ] est toujours long:

[bɑ:dre] - badrer (= ennuyer)

[brɑ:je] - brailler (= pleurer)

[bɑ:re] - barrer (= fermer à clef)

[ʃɑ:si] - chassis (= fenêtre)

[ʒɑ:ze] - jaser (bavarder)

Dans cette même position, le [a] est plus court:

[aʃale] - achaler (= ennuyer)

[tane] - tanner (= ennuyer)

La moyenne des longueurs de /ɑ/, en syllabe pénultième ouverte est supérieure à celle de /a/ dans le même contexte phonique.

³⁵ Il est intéressant de noter qu'en moyen français, le [ɛ] suivi de [r] se prononçait souvent [a]. Cette prononciation s'explique en acadien car le [r] dans ce parler est apical et non [R] vélaire comme en France. C'est l'apparition du [R] vélaire qui a amené une transformation de la prononciation de la voyelle [ɛ] qui ne s'ouvre pas en [a] devant [r].

LES VOYELLES NASALES

Le son / $\tilde{\epsilon}$ /:

Une des caractéristiques de l'acadien traditionnel qui semble en voie de disparition chez les jeunes de la province est la tendance de la nasale / $\tilde{\epsilon}$ / à se transformer et à se réaliser entre [$\tilde{\epsilon}$] et [\tilde{a}] = [\tilde{x}] en syllabe finale accentuée libre, en fin de phrase ou de groupe rythmique. En voici un exemple typique:

[ri \tilde{x}] - rien

Ceci est l'inverse du parler québécois où le / $\tilde{\epsilon}$ / est très prononcé en cette position.

Le son / \tilde{a} /:

Dans la région de Moncton, il y a une demi-nasalisation de [a] suivie d'une nasale dans certains mots. Cette réalisation existe aussi pour certains mots dans le Nord de la province tels:

[bl \tilde{a} :m] - blâme

[fl \tilde{a} :m] - flamme

La région de notre enquête diffère dans le cas de [\tilde{a}] en position initiale de mot suivi d'une nasale. Dans ces cas,

le [ã] de l'acadien de la région de Moncton se réalise [a] dans la région de notre enquête comme en français standard:

parler de Moncton		parler du Nord	
[ãn]	-	[an]	Anne
[ãne]	-	[ane]	année

L'alternance du phonème /õ/ et /ã/:

En finale accentuée libre, surtout en fin de phrase ou de groupe rythmique, les mots se terminant par [õ] dans le parler des personnes ayant atteint un niveau d'éducation plus élevé se prononcent [ã]. Il s'agit d'un [ã] antérieur ou moyen nasalisé. Nous retrouvons donc dans cette région des prononciations telles que:

[bã] - bon [harpã] - harpon

Cette prononciation se fait entendre aussi chez les jeunes de cette région. Ceci n'est pas le cas dans le Nord de la province.

Les phonèmes /ã/, /õ/ et /ɛ̃/:

Les phonèmes [ã, õ, ɛ̃] en position accentuée, en syllabe libre tendent tous les trois à être réalisés de la même façon

que le [ã] d'articulation plutôt antérieure. Bien que la distinction entre /ǎ/ et /ǔ/ disparaisse complètement dans cette position, /ǔ/ garde pourtant son statut de phonème.

En position inaccentuée ou en syllabe fermée, /ǎ/, /ǔ/ et /Ǔ/ sont distincts. Dans cette position, /ǎ/ se réalise avec une articulation postérieure (celle de [â]), et /ǔ/ comme o fermé nasalisé.

LE SYSTEME CONSONANTIQUE

Tout comme pour notre description du système vocalique, nous nous attarderons sur les phénomènes typiquement acadiens. Nous verrons comment ils diffèrent des réalisations du Nord de la province et quels sont les écarts de ces parlers avec le français standard. Il est important de savoir que le mode montant n'est pas caractéristique du français acadien. Ce mode "favorise d'une part la détente des consonnes finales et empêche d'autre part la diffusion de la nasalité³⁶. Cette "prononciation [comportant] une résonance de la cavité nasale mise en communication avec l'arrière bouche"³⁷ est une des différences importantes entre le parler acadien traditionnel et le français du Nord de la province

³⁶ Louise Péronnet. op.cit., 1989. p.16

³⁷ Robert, Paul. Le petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. (Montréal: Les dictionnaires Robert-Canada, 1989): 1256.

d'où elle est absente.

Le phonème /v/:

En acadien traditionnel, la combinaison [v] + [w] + voyelle est impossible à réaliser. Les mots tels "avoine", "voyage" et "envoie" sont donc réalisés [awɛn], [wɛjɑʒ] et [Ńwɛj] par les générations les plus âgées. Bien que ces prononciations de "voyage" et "envoie" soient encore réalisées par les jeunes, les réalisations plus standard de [vwajɑʒ] et [āvwa] sont plus courantes de nos jours.

En acadien traditionnel, "la fricative a tendance à se fermer, à se prononcer comme une occlusive labio-dentale"³⁸. Il semblerait que ceci entraîne chez certains locuteurs une certaine confusion entre les phonèmes /b/ et /v/.

Les phonèmes /t/ et /d/:

Chez certains locuteurs, il s'insère un "e" muet devant /r/ lorsque celui-ci suit le /t/ final à la frontière d'un mot. Les réalisations suivantes ont été répertoriées par Lucci³⁹:

[katɔrvɛ̃] - quatre-vingts

³⁸ Vincent Lucci. op.cit., 1972. p.86

³⁹ Vincent Lucci. op.cit., 1972. p.87

[sy l ot ərbor] - sur l'autre bord (= de l'autre côté)

Notons que ces réalisations sont en voie de disparition chez les jeunes.

Les phonèmes /t/ et /d/ sont deux occlusives réalisées en acadien comme en français mais avec une plus grande énergie respiratoire. Nous pouvons observer dans le parler de certains jeunes de la région monctonienne que ces phonèmes sont prononcés comme en anglais. Cette tendance n'est pourtant pas observable chez les jeunes de la région Nord où l'anglais n'est pas entré dans la langue au même point que dans la région de Moncton où le chiac⁴⁰ est répandu.

De plus, en acadien:

"contrairement au phénomène général dans le parler populaire "canadien", /t/ (tout comme /d/) n'est pas palatalisé devant /i/ à Moncton [et ailleurs dans la province], dans le cadre syllabique C + V. Dans la région de Montréal, au contraire, les réalisations ['tsir] *tire* ['dzir] *dire* sont caractéristiques"⁴¹

La palatalisation de ces phonèmes se produit lorsqu'il y a les combinaisons suivantes:

⁴⁰ Des exemples de ce mélange d'anglais et de français seront donnés dans le chapitre traitant de l'enquête même.

⁴¹ Vincent Lucci. op.cit., 1972. p.87

/t/ + /i/ + voyelle - [tj] ou [tʃ] (archaïque et populaire)

dans: [tjɛ̃], [tʃɛ̃] - tiens;

/d/ + /i/ + voyelle - [dj] ou [dʒ] (archaïque et populaire),

dans: [djɑ:b], [dʒɑ:b] - diable.

Ces premières réalisations, [tj] et [dj], sont typiques du parler étudié tandis que les réalisations plus archaïques, [tʃ] et [dʒ] ne sont observables que chez les personnes plus âgées.

Les phonèmes /s/ et /z/:

Seulement deux phénomènes particuliers se distinguent dans la prononciation des phonèmes /s/ et /z/ chez tous les francophones du Nouveau-Brunswick.

En finale, les groupes biconsonantiques en français (/s/ + C) sont réduits à /s/. Nous observons donc des réalisations telles:

[artɪs] - artiste

[rɔbɪs] - robuste

Ces réductions sont aussi caractéristiques du français québécois.

Le phonème /z/ apparaît en acadien et dans certains

registres à travers la francophonie comme liaison après *cing* et *neuf* suivi d'une voyelle, comme dans:

[sɛ̃k z anana] - cinq ananas

[nœf z animo] - neuf animaux.

Les phonèmes /ʃ/ et /ʒ/:

Le phonème /ʃ/ ne s'articule pas dans la région devant une consonne (sauf /m/). De plus, contrairement au français, ce son n'apparaît pas en acadien devant /v/. Dans le cas de ces mots, le /ʃ/ est transformé en /ʒ/ pour produire des réalisations telles:

[ʒvø] - cheveux

[ʒval] - cheval

qui constituent des exemples d'assimilation.

Dans la région Nord pourtant, ce qui apparaît le plus souvent dans cette position est un timbre intermédiaire entre le /ʃ/ et le /ʒ/. Encore les deux phonèmes sont-ils plus ouverts en acadien qu'en français.

Les phonèmes /k/ et /g/:

Contrairement au français, le phonème /k/ peut apparaître suivi non seulement de /r/ et de /l/ mais aussi de /m/, [kmãde] - commander. Par contre, nous ne retrouvons jamais la combinaison *voyelle + /k/ (ou /g/) + consonne*; dans ce cas, la dernière syllabe ne sera pas prononcée. Nous trouvons par exemple, les réalisations suivantes:

[i sac tu l tã] - il sacre tout le temps

[uske tʃnʃk]⁴² - où est ton oncle.

[ãg ɔbty] - angle obtus

[iɛ dʃ bɛ mɛg] - il est donc bien maigre(= très)

De plus, les phonèmes /k/ et /g/ se palatalisent, normalement, devant une voyelle antérieure et sont donc mouillés, [kʃ] et [gʃ]. Dans les bastions acadiens traditionnels, la palatalisation peut être encore plus poussée. Dans ce cas, les réalisations [kʃj] et [tʃj] sont possibles ainsi que [gʃj] et [dʒ]. Nous trouvons donc dans la province les réalisations suivantes:

parler acadien	région Nord
[kʃɸ], [tʃɸ]	queue
[gɛɸ], [dʒɛɸ]	guêpe

⁴² Cette forme de français populaire se retrouve dans d'autres régions francophones à travers le monde.

En acadien, ces deux phonèmes sont aussi articulés beaucoup plus en arrière qu'en français, ce qui mène à la palatalisation devant certaines voyelles.

Les phonèmes /m/ et /n/:

Les phonèmes /m/ et /n/ s'articulent comme en français standard et dans les mêmes positions. Il y a moins d'écart dans la prononciation et la position de ces phonèmes en acadien traditionnel, en français du Nord et en français standard que pour toutes les autres occlusives. Une différence qui s'applique à toutes les consonnes acadiennes existe aussi pour ces phonèmes. Effectivement, ces dernières sont articulées avec plus d'énergie qu'en français standard.

Le phonème /ɲ/:

Ce phonème n'est pas très fréquent dans le parler du Nouveau-Brunswick. Il alterne parfois dans la prononciation avec [ŋ] chez le même locuteur. Les deux réalisations varient d'un locuteur à l'autre faisant de ce phonème une variante individuelle. Il apparaît dans le terme répandu de [ɲɛzø], *niaiseux*. Dans les exemples suivants, l'une ou l'autre des variantes apparaît:

[pɔɲe]	[pɔŋe]	-	pogner (=attraper)
[swaɲe]	[swaŋe]	-	soigner

Lucci indique n'avoir observé que la variante [ŋ] devant [o] et [ɔ], [aɔ]; pourtant, dans la région du Nord, nous avons relevé une alternance entre le [ɲ] et le [ŋ] pour toutes les occurrences des consonnes "gn".

Cette analyse phonétique nous a permis de voir où se manifestent les divergences entre les prononciations acadiennes et la prononciation des habitants de la région Nord. Ces différences expliquent certaines perceptions linguistiques que se font les jeunes du Nord de la province du parler des habitants des autres régions⁴³. Un autre facteur linguistique qui explique certaines des attitudes des jeunes envers l'acadien traditionnel est la différence de vocabulaire. En effet, l'économie de la communauté acadienne traditionnelle repose principalement sur l'industrie de la pêche et possède donc un vocabulaire maritime inconnu de la population du Nord où l'économie est plutôt basée sur l'industrie forestière. En plus, certains archaïsmes du français ont été gardés par toute la population francophone du Nouveau-Brunswick. En voici des exemples:

terme acadien	terme standard
char	auto
barrer	fermer à clef

⁴³ Une analyse des perceptions linguistiques des sujets de notre enquête sera présentée au chapitre 3.

hardes (rare au Nord)	vêtements
serrer	ranger
cri	chercher

LA MORPHOLOGIE:

En ce qui concerne la morphologie, les écarts entre le français acadien traditionnel et le français de la région Nord sont quasi-inexistants. Les divergences morphologiques ne sont donc pas un critère pouvant influencer les attitudes linguistiques vis-à-vis des régions parlant une variété plus traditionnelle du français acadien. Nous donnerons tout de même un aperçu des principales caractéristiques morphologiques de l'acadien pour mieux saisir les particularités du parler de la région à l'étude. En voici les grandes lignes:

1-[tut] est la forme unique des pronoms *tout et tous, toutes* ainsi que de *tout* utilisé dans l'entourage immédiat d'un verbe⁴⁴

Ex.[nɛl fɛzɔ̃ tut] - Nous le faisons toute (= tous)

2-ajout d'un pronom sujet supplémentaire dans les phrases interrogatives du type: PRONOM + V + PRONOM

Ex.: [iɛ tɪl la] - Il est-il là?

[ty dwa ty travaje] - Tu dois-tu travailler?

3-ajout d'une préposition (à et de) redondante à la

⁴⁴ Louise Péronnet. op.cit., 1989. p.67

fin des phrases interrogatives:

Ex.: [a ki ty parl à] - ã qui tu parles à?

OBSERVATIONS FINALES:

Nous avons vu que les façons de parler varient beaucoup d'une région à l'autre du Nouveau-Brunswick. Malgré ces variations, certaines caractéristiques sont partagées par tous les francophones de la province et renforcent le sentiment de solidarité parmi les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Cependant, l'identification du locuteur se fait avant tout à sa communauté et à sa région, puis en second lieu seulement à sa province et enfin au pays. Il importe donc de savoir à quelle région s'identifie le jeune de la région Nord afin de mieux comprendre quelles sont ses attitudes vis-à-vis de sa langue, de sa culture et de la langue anglaise.

En raison de la scolarisation obligatoire, les prononciations traditionnelles tendent à disparaître. La perte de la prononciation acadienne chez les jeunes de la région Nord s'explique par les nombreux contacts interlinguistiques avec l'anglais, par l'influence du Québec de l'autre côté de la frontière et par l'accès toujours croissant aux médias québécois et internationaux. Il y a donc des changements linguistiques caractéristiques à chaque région acadienne. Ceux-ci risquent d'influencer les attitudes que se

font les jeunes à la fois de leur parler et de celui des autres.

Enfin, puisque notre enquête comporte des questions précises sur la prononciation et les diverses façons de parler, il nous a semblé nécessaire de faire cette analyse phonétique puisque c'est au niveau de la prononciation que se situent les plus grands écarts entre les différents parlars de la province. Lors du dépouillement des données, nous verrons que les jeunes répertoriés sont en fait conscients des déviations ou des prononciations typiques à l'intérieur de la province.

CHAPITRE 3:
LES ATTITUDES LINGUISTIQUES DES JEUNES FRANCOPHONES
DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'INTÉRÊT D'UNE ÉTUDE SUR LES ATTITUDES:

Connaître les attitudes d'une population envers sa langue maternelle est très important si l'on veut prendre conscience de la vitalité et de la force d'une communauté linguistique. En effet:

"il existe aussi des rapports entre ces attitudes et la valeur accordée à la langue en question, fût-elle la langue maternelle de l'apprenant ou une langue seconde. Cette question est particulièrement importante dans une communauté bilingue dont les attitudes envers les deux langues sont, dans une grande mesure, tributaires de la valeur relative accordée par cette communauté aux deux langues et cultures en contact"⁴⁵.

De ces attitudes dépendront sans doute la survie et le maintien de la langue d'origine dans la communauté. D'ailleurs, la question se pose: les membres d'une certaine communauté ont-ils une perception réaliste de leurs usages et

⁴⁵ Starets, Moshé. "Les attitudes des parents acadiens à l'égard du français et de l'anglais" dans *La revue canadienne des langues vivantes*. 42, 4 (1986): 792.

pratiques linguistiques? En outre, la conscience des rapports de forces entre groupes linguistiques au sein de sa région peut expliquer en partie l'opinion positive ou négative que l'on a de sa langue et de sa culture et peut influencer sur ses sentiments d'appartenance et d'identité ainsi que sur son estime de soi.

L'enquête sur les attitudes linguistiques que nous avons menée auprès des jeunes de la région Nord du Nouveau-Brunswick est d'autant plus pertinente qu'il y a un manque d'information sur cette région spécifique. Bien que de nombreuses études aient été effectuées sur les attitudes des francophones au Québec (Taylor et Wright, 1989), en Ontario (Léon, 1984), en Nouvelle-Écosse (Starets, 1986) et sur les attitudes des anglophones ontariens (Massey, 1989), le nombre d'enquêtes traitant des Acadiens du Nouveau-Brunswick est très restreint. Il faut quand même citer celles de René-Jean Ravault (1983) et d'Alcide Godin et Aldéo Renaud (1983 et 1988) sur les attitudes et les habitudes linguistiques des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Ces études tentent de mesurer les progrès de l'anglais et son influence sur les opinions, les habitudes et les comportements linguistiques des jeunes. Elles fournissent une meilleure idée du degré d'assimilation à l'anglais et du statut du français au sein de la francophonie néo-brunswickoise. Ces auteurs soulignent l'importance de "se sensibiliser au phénomène possible de l'assimilation linguistique et de pouvoir proposer des moyens

pour y résister"⁴⁶. Une comparaison des études de 1983 et de 1988 effectuées par Godin et Renaud indique qu'il y a un recul de l'emploi du français face à l'influence toujours grandissante des médias anglophones.

Godin et Renaud ont effectué leur enquête, entre autres, auprès des élèves de la Polyvalente Roland-Pépin (une des écoles répertoriées dans notre étude). Dans la présentation de leurs résultats, les réponses des élèves de cette école ont été regroupées avec celles des élèves des polyvalentes de la Péninsule Acadienne (voir carte, appendice 6). Or, cette dernière région est en grande majorité francophone et dispose de ressources linguistiques plus importantes. Il serait intéressant de vérifier si l'on peut obtenir des résultats comparables en interrogeant des jeunes d'âge équivalent dans une région à 55 pour cent francophone. Précisons que la région Nord du Nouveau-Brunswick est laissée pour compte par rapport aux régions du Nord-Est et du Sud-Est qui intéressent bien des chercheurs et qui comptent un nombre plus élevé de francophones ayant un accent et un parler acadiens plus typiques.

L'importance d'une étude sur les attitudes est indéniable puisqu'il

⁴⁶ A Godin. et A. Renaud. Attitudes et habitudes linguistiques des jeunes du Nouveau-Brunswick. (Moncton: université de Moncton, 1989): 3.

est notoire que les attitudes à l'égard du langage peuvent avoir une incidence sur le comportement ou la politique linguistiques d'une communauté: maintien ou abandon d'une langue, adoption d'une autre langue, modification de la norme, etc"⁴⁷

Le Nord du Nouveau-Brunswick constitue une région cruciale pour ce type d'enquête à cause de sa proximité avec le Québec, son éloignement à la fois de la péninsule acadienne à l'Est et de l'autre concentration francophone d'Edmundston (les Brayons) à l'Ouest. Elle entretient parfois des relations tendues avec le Québec ainsi qu'avec ses voisins du sud, "les vrais Acadiens" (expression régionale désignant les gens de Caraquet et de Moncton), sans oublier les anglophones avec qui les relations vont de l'entente précaire à l'hostilité ouverte.

Une des différences entre la région du Nord et celles de la péninsule acadienne et de l'ouest est l'absence d'organismes ayant pour objectif la promotion de la culture et de la fierté linguistique francophones. De fait, les mouvements de promotion de la langue sont pour ainsi dire inexistantes (à quelques exceptions près) dans la région Nord. De plus, il est évident que cette région se distingue des autres régions francophones puisque la proportion des francophones et des anglophones y est équivalente. Les villes

⁴⁷ Paul Wald et G. Manessy. Plurilinguisme, normes, situations, stratégies. (L'Harmattan, 1979) p.232

de Dalhousie et de Campbellton comptent respectivement un peu plus de 55 et 45 pour cent de francophones et sont entourées de concentrations francophones et anglophones à près de 90 pour cent et plus (voir plan des villages, appendice 4). Les études sociolinguistiques consultées classent majoritairement la région comme région bilingue⁴⁸ située entre les deux grandes régions francophones: "la Madawaska et la péninsule de Caraquet"⁴⁹ (Zwarun, 180). Il est possible que cette représentation soit fondée sur la prédominance socio-économique des anglophones dans la région (du moins dans les centres urbains de Dalhousie et de Campbellton).

Il faut préciser que:

dans [la province du Nouveau-Brunswick], le français demeure conditionné par les lois du pays, par le marché du travail et des affaires publiques et par l'ouverture d'esprit des gens qui parlent la langue majoritaire⁵⁰.

Compte tenu de la perception de l'anglais comme seule

⁴⁸ Cette assertion est fautive du fait que les villes de Dalhousie et de Campbellton sont peut-être bilingues mais les communautés environnantes comptent plus de 90 pour cent de francophones ou d'anglophones; la région n'est donc pas bilingue de façon homogène.

⁴⁹ Cette description est tirée de Langue et identité, textes présentés par Noël Colbert. Ce livre donne un bon aperçu de la situation des francophones en Amérique du Nord. Son point de vue est pourtant celui d'un indépendantiste québécois, il faut donc prendre ceci en considération lorsque l'on examine ses conclusions.

⁵⁰ Alcide Godin et A. Renaud. op.cit., 1988. p.1

langue des affaires et comme langue internationale, beaucoup de jeunes considèrent la politique de bilinguisme provinciale et fédérale comme idéale. Il serait donc important de sensibiliser les jeunes aux problèmes que pourrait entraîner une confiance trop élevée dans les bienfaits du *statut quo* et de leur faire prendre conscience non seulement de la nécessité d'être fiers de leur langue mais aussi de travailler à sa sauvegarde.

Trop de gens, y compris les jeunes, sont inconscients du fait qu' :

il ne fait pas de doute qu'une politique de bilinguisme comporte de graves menaces d'assimilation pour une minorité linguistique. La connaissance de ces dangers est essentielle pour lutter contre la propagande (émanant surtout du fédéral) qui loue les bienfaits du bilinguisme sans signaler en même temps les méfaits pour la langue d'un groupe minoritaire non suffisamment constitué⁵¹.

Un triple besoin se fait jour: mieux cerner les attitudes des jeunes francophones en situation minoritaire, les rendre conscients des menaces de l'assimilation et les sensibiliser à la nécessité de faire prévaloir leur langue. Ceci est doublement important puisqu'en situation de contacts

⁵¹ Louise Péronnet. "La situation du français en Acadie: de la survivance à la lutte ouverte". dans Le français dans l'espace francophone. tome 1. (Paris: Honoré Champion (ed), 1993) p.106

interlinguistiques intenses, et lorsque le taux de bilinguisme est élevé, les études révèlent que:

"dans certains milieux minoritaires, notamment là où le contact linguistique est important, les jeunes Acadiens dévalorisent souvent le français de leur région, ce qui a pour conséquence de développer chez eux une très grande insécurité linguistique"⁵².

Il serait intéressant de vérifier si ce phénomène se confirme dans notre région d'origine.

Le Québécois Hubert Gauthier affirme que la seule façon de faire prévaloir les droits des francophones hors Québec est de les inciter à émigrer au Québec. Il préconise donc "une politique d'accueil pour les francophones hors Québec ayant choisi de vivre dans la belle province"⁵³. Cet auteur soutient une francophonie unie, liée au Québec et insiste même sur le fait que c'est la seule façon de sauvegarder la culture francophone au Canada. Il ne tient pas compte du fait que le francophone du Nouveau-Brunswick ou d'ailleurs au Canada a un réel besoin de pouvoir s'identifier à sa province d'origine. Nous sommes donc convaincue que la région du Nord mérite une attention toute particulière compte tenu de sa composition démographique et de son manque d'identification à la population francophone de la péninsule acadienne. Nous avons

⁵² Louise Péronnet. op.cit., 1993. p.108

⁵³ Noel Colbert. op.cit., 1986. p.196.

donc décidé de faire une enquête auprès des jeunes francophones de la région Nord du Nouveau-Brunswick afin de vérifier leur taux d'attachement à leur langue maternelle, à leur culture ainsi que leur niveau de sécurité linguistique. Aussi, afin d'évaluer la vitalité du français en milieu bilingue, nous avons essayé de déterminer leur taux d'emploi du français et de l'anglais ainsi que les fonctions des deux langues dans leurs pratiques et comportements langagiers.

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE:

Avant de passer à la présentation des résultats portant sur un plus grand échantillonnage de la région, nous avons d'abord envoyé un questionnaire écrit à une classe de huitième année (25 élèves) afin de tester la compréhension des questions et d'avoir un aperçu des résultats auxquels on pourrait s'attendre sur un échantillon plus grand. Voici la liste des questions posées suivie du tableau des résultats:

Questionnaire (Preliminaire):

1. Parlez-vous français à la maison? En quelles circonstances?
2. Au travail ou à l'école? En quelles circonstances?
3. En société? En quelles circonstances?
4. Etes-vous satisfaite de votre façon de parler français? Pourquoi?
5. Quel aspect aimeriez-vous changer?
6. Que pensez-vous de votre français par rapport au français du Québec? (Comment diffère-t-il?)
7. Que pensez-vous de votre façon de parler par rapport au français de France? (Comment diffère-t-il?)

8. Quels sont les points faibles du français parlé chez vous?
9. Vous arrive-t-il de faire des fautes de français? (Donnez-moi des exemples)
10. Est-ce que tous les francophones parlent de la même façon chez vous? Comparez votre français à celui de différentes régions de la province. Qu'est-ce que vous aimez ou n'aimez pas dans leur façon de parler?
11. Que pensez-vous de votre langue par rapport à l'anglais?
12. Les deux langues ont-elles le même statut dans votre communauté? Laquelle est la plus valorisée et pourquoi?
13. Si vous avez des commentaires supplémentaires au sujet de votre langue, n'hésitez pas à me les communiquer.

RÉSULTATS:

A. Questions 1 à 3.

% qui parle français	TOUJOURS	SOUVENT	RAREMENT	JAMAIS
à la MAISON	71.1	22.2	4.4	2.2
à l'ÉCOLE	75.6	11.1	13.3	—
AILLEURS	46.7	31.1	11.1	8.9

Interprétation:

Nous notons un écart énorme entre d'une part l'emploi du français à l'école et à la maison et d'autre part son emploi entre amis et ailleurs. Selon les explications données par les répondants, ceci serait dû au fait que la majorité des francophones parlent anglais aux anglophones bilingues et unilingues. Aussi, parmi les plus jeunes, plusieurs d'entre eux ont indiqué un certain malaise à être identifiés comme francophones. Un certain nombre de francophones n'aiment pas

leur façon de parler français. Ceci se reflète dans les réponses aux questions qui portent sur ce sujet.

B. Questions 5 et 6.

% qui aiment leur façon de parler	OUI	NON
	80	17.7

Interprétation:

Bien que 80% des personnes répertoriées aiment leur façon de parler, 22.2% d'entre elles aimeraient éliminer les anglicismes et les tournures anglaises de leur parler; 11.1% voudraient élargir leur vocabulaire tandis que 15.6% disent ne pas aimer le français de France et la façon dont les anglophones traitent les francophones. Il en ressort un sentiment indéniable de fierté pour sa langue et sa façon de la parler. Pourtant, les francophones semblent aussi être sur la défensive; ils sont fiers de leur langue mais aussi conscients de leurs erreurs et des impressions négatives qu'elles peuvent produire.

C. QUESTIONS 7 ET 8.

% qui préfère leur français au français	OUI	NON	AUCUNE PREFERENCE
du QUÉBEC	35.5	35.5	28.8
de FRANCE	26.7	42.2	31.1

Interprétation:

En ce qui concerne leur parler, les francophones sont partagés. Les jugements sont souvent le reflet de ce que les jeunes entendent dire sur leur langue. A plusieurs reprises, les répondants ont caractérisé leur français de mauvais: "on parle mal", "leur accent est mieux", "leur vocabulaire et leurs expressions sont meilleurs". En fait, beaucoup de ces jeunes croient qu'il n'y a aucune différence entre l'accent des Français de France et celui des Québécois. D'autres n'aiment pas leur façon de prononcer certains mots et certaines expressions acadiennes. Un jeune garçon de quatorze ans nous dit: "Tout l'monde parle mieux l'français que nous".

Il ne faut pourtant pas désespérer. Beaucoup de jeunes francophones ont une vision positive de leur parler. Effectivement, le pourcentage de jeunes qui préfèrent leur langue à celle du Québec est égal à celui des jeunes qui préfèrent le français québécois. La majorité semble d'accord sur le fait qu'il faut corriger les anglicismes et améliorer le vocabulaire. Il serait intéressant de savoir si les opinions des gens changent d'un village à l'autre.

D. QUESTIONS 8 ET 9.

POINTS FAIBLES DU FRANÇAIS DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK	LES FAUTES QUE VOUS FAITES
Anglicismes, mots anglais: 89%	'tout': "on l'fait toute"
Verbes: 15.5%	'char': voiture
Vocabulaire: 20%	'I parlons': 3p.p.
	'patate': "on devrait dire pomme de terre"
	'locker': fermer à clé

Interprétation:

Nous voyons ici que les francophones de la région de Campbellton ont tous la même perception de leur langue. Ils dénoncent comme des fautes des archaïsmes qui font partie du vernaculaire régional. L'abondance des anglicismes inquiète beaucoup les répondants.

E: QUESTIONS 10, 11, 12 ET 13.

Tous sont d'accord pour reconnaître que les parlers francophones du Nouveau-Brunswick diffèrent selon la région considérée. Tous les élèves identifient la région de Moncton comme région francophone qui "parle mal et emploie trop d'anglicismes". Beaucoup disent qu'ils parlent drôle : "A Moncton, i parle drôle, c'est anglais et français mélangé; chez nous c'est l'anglais ou le français". La grande majorité insiste sur le fait que "par chez nous, on parle mieux qu'ailleurs dans la province". Les jeunes francophones du Nord du Nouveau-Brunswick ont donc des sentiments mitigés

envers leur langue et leur parler.

Un examen des réponses aux questions précédentes révèle que les critiques de ces jeunes vis-à-vis de leur parler et le sentiment d'infériorité de beaucoup d'entre eux par rapport au français de France et du Québec ne les empêche pas de croire leur parler supérieur à ceux du reste de la province. Il serait intéressant de voir si ceci résulte de la proximité du Québec, du niveau d'éducation ou de la conscience croissante d'être francophone dans une région où l'anglais gagne du terrain. Les francophones sont de plus en plus en colère car "l'anglais est plus parlé et c'est toujours les Français qui doivent se forcer à parler anglais. C'est rare de voir un Anglais parler français".

Reste à voir si ces résultats concorderont avec ceux d'une enquête de plus grande envergure.

DESCRIPTION DES JEUNES RÉPERTORIÉS:

À la suite de cette enquête préliminaire, nous avons décidé d'interroger un groupe plus important de jeunes. Ainsi, serions-nous mieux placée pour vérifier et comprendre les opinions linguistiques des jeunes ainsi que les facteurs externes et internes qui les influencent. Nous pourrions ainsi tenter d'établir le profil caractéristique des attitudes linguistiques de ce groupe.

Nous avons donc décidé de faire passer un

questionnaire dans des classes de neuvième et de douzième années de l'école Polyvalente Roland-Pépin de Campbellton et de l'école secondaire: Aux quatre vents de Dalhousie (Nouveau-Brunswick). Ces écoles sont les deux seules écoles secondaires de la région à l'étude. Nous avons choisi des élèves de niveaux réguliers⁵⁴ afin d'obtenir les attitudes reflétant la plus grande proportion d'élèves de la région. Des 135 élèves qui ont participé à notre enquête, 50.4 pour cent sont des filles et 49.6 des garçons. L'âge moyen de ces jeunes était de 14.5 ans pour les élèves de neuvième année et de 17.45 ans pour les élèves de douzième année. Les grands domaines d'emplois dans la région étant l'industrie du papier, les services de santé et les petites entreprises, il n'existe pas de grands écarts socio-économiques parmi les habitants de la région. Les différences d'attitudes des répondants seraient plutôt attribuables au sentiment d'appartenance à la communauté qu'au statut socio-économique des parents. Nous avons donc distingué les répondants selon la communauté, le sexe et l'âge. De cette manière, nous espérons pouvoir obtenir des données représentatives des opinions des jeunes de la région. Ainsi, nous essaierons de déterminer si, au Nord du Nouveau-Brunswick, il existe une certaine cohésion dans les attitudes et les perceptions linguistiques de la jeune

⁵⁴ Les programmes réguliers s'opposent aux programmes modifiés et enrichis. 60 pour cent des élèves de douzième année et 100 pour cent des élèves de neuvième année suivent des programmes réguliers.

génération.

LE QUESTIONNAIRE

Afin de recueillir nos données, nous avons modifié le questionnaire de l'enquête préliminaire. Nous avons choisi des questions portant sur la langue parlée à la maison, entre parents, amis et à l'école. De plus, une série de questions traitant des attitudes envers le français parlé au Nouveau-Brunswick, au Québec et en France ont été posées afin de voir quelle variété de français est la plus valorisée par les jeunes. De plus, certaines questions sont liées aux rapports de force entre les communautés francophone et anglophone de la région Nord afin de vérifier si la perception qu'ont les jeunes de la situation linguistique reflète vraiment les relations existant entre les deux communautés de la région. Voici un exemplaire du questionnaire:

QUESTIONNAIRE:
LES ATTITUDES LINGUISTIQUES DES FRANCOPHONES
DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK

SEXE: ÂGE: COMMUNAUTÉ: VILLE D'ORIGINE:
DEPUIS COMBIEN DE TEMPS HABITEZ-VOUS LA RÉGION?

1. Vos parents sont-ils tous les deux francophones ou anglophones?
2. Quelle langue parlent-ils entre eux?
3. Quelle langue parlent-ils avec vous?

4. Répondez-vous toujours dans la langue dans laquelle on s'adresse à vous? Oui Non Pourquoi?
5. Parlez-vous toujours français à la maison? Oui Non Précisez.
6. Parlez-vous toujours français à l'école? En quelles circonstances?
7. Parlez-vous toujours français dans une réunion sociale? En quelles circonstances?
8. Etes-vous satisfait(e) de votre façon de parler français? Oui Non Pourquoi?
9. Quel aspect de votre français aimeriez-vous changer?
10. Que pensez-vous de votre français par rapport au français du Québec? (Comment en diffère-t-il?)
11. Que pensez-vous de votre français par rapport au français de France? (Comment en diffère-t-il?)
12. Quels sont les points faibles du français parlé dans votre région?
13. Vous arrive-t-il de faire des fautes de français? (Donnez des exemples)
14. Est-ce que tous les francophones parlent de la même façon dans votre région? Comparez le français de votre région à celui d'autres régions de la province. Qu'est-ce que vous aimez ou n'aimez pas dans le français des autres régions?
15. Selon vous, que veut dire bien parler?
16. Aimez-vous votre accent? Oui Non Précisez.
17. Selon vous, quel accent est le plus beau? Pourquoi?
18. Dans votre région les francophones ont-ils un accent acadien? Oui Non Pourquoi?
19. Les gens qui réussissent dans votre région parlent avec quelle sorte d'accent? Précisez.
20. Que pensez-vous du français par rapport à l'anglais?
21. Le français et l'anglais sont-ils sur un pied d'égalité dans votre région?

Oui ___ Non ___ Précisez.

22. Est-il possible de se faire servir en français dans tous les magasins et tous les restaurants de votre communauté?

23. Est-il nécessaire d'être bilingue dans votre région pour réussir? Expliquez.

24. Avez-vous d'autres commentaires sur des problèmes ou sujets linguistiques qui vous tiennent à coeur?

Dépouillement des questionnaires:QUESTIONS 1 à 3:

Dans cette première partie, nous tenterons de déterminer les comportements linguistiques des parents de notre enquête. En sachant quelles langues sont employées par ces derniers à la maison et la ou les langues de communication qu'ils utilisent entre eux, nous serons mieux placée pour faire des assertions sur l'emploi du français dans le contexte familial. Le foyer étant le gardien de la langue et de la culture, nous vérifierons dans quelle mesure le français ou l'anglais prédomine dans la famille. Nous pourrons ainsi conclure sur le rôle de l'unité familiale dans l'assimilation et la transmission du français d'une génération à l'autre.

QUESTIONS 1 À 3:⁵⁵

1. Vos parents sont tous les deux francophones ou anglophones?

Communauté	mère française	mère anglaise	père français	père anglais	parents bilingues
Dalhousie	4		3	1	1
	2		2		
Charlo	3	1	4		
	1		1		
Balmoral					
	8		8		1
Total	78 %	11%	78%	11%	11%
	91%	--	91%	--	9%

TABLEAU 1⁵⁶: LANGUE MATERNELLE DES PARENTS DES FILLES (AQV)

Communauté	mère française	mère anglaise	père français	père anglais	parents bilingues
Dalhousie	3	1	4		
	2		2		
Charlo	7		7		
	2		1	1	
Balmoral					
	4		4		
Total	91%	9%	11%		
	100%		86%	14%	

TABLEAU 1.1: LANGUE MATERNELLE DES PARENTS DES GARÇONS (AQV)

⁵⁵ Le petit nombre de répondants dans chaque communauté est dû au fait que le nombre d'étudiants par classe est restreint.

⁵⁶ Pour chaque tableau, le premier chiffre pour une communauté représente les réponses des élèves de 9e année et le deuxième, celles des 12e année.

Communauté	mère française	mère anglaise	père français	père anglais	parents bilingues
Campbellton	8		8		
	8	1	5	4	
Atholville	4		2	2	
	2		2		
Val d'Amour	6		6		1
	6		5	1	
Total	95%		84%	11%	5%
	94%	6%	63%	27%	

TABLEAU 1.2: LANGUE MATERNELLE DES PARENTS DES FILLES (PRP)

Communauté	mère française	mère anglaise	père français	père anglais	parents bilingues
Campbellton	7		5	2	2
	2		2		1
Atholville	2		2		1
	4		4		
Val d'Amour	16		15	1	2
	9		9		
Total	83%		73%	10%	17%
	94%		94%		6%

TABLEAU 1.3: LANGUE MATERNELLE DES PARENTS DES GARÇONS (PRP)

2. Les parents parlent quelle langue entre eux?

langues parlées	toujours français	surtout français	français/ anglais	surtout anglais	toujours anglais
Dalhousie	3		1		1
	1		1		
Charlo	2	1			
	1				
Balmoral					
	6	1			
Total	62.5%	12.5%	12.5%	---	12.5%
	80%	10%	10%	---	---

TABLEAU 2: LANGUE PARLÉE PAR LES PARENTS DES FILLES DE L'ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS ENTRE EUX

langues parlées	toujours français	surtout français	français/ anglais	surtout anglais	toujours anglais
Dalhousie	3		1		1
	2				
Charlo	8				
	2				
Balmoral					
	3		1		
Total	85%		7.5%		7.5%
	87.5%		12.5%		

TABLEAU 2.1: LANGUE PARLÉE PAR LES PARENTS DES GARÇONS DE L'ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS ENTRE EUX

Communauté	toujours français	surtout français	français/ anglais	surtout anglais	toujours anglais
Campbellton	8				
	5		3		1
Atholville	2				2
	2		2		
Val d'Amour	6		1		
	4		2		
Total	84%		5%		11%
	58%		37%		5%

TABLEAU 2.2: LANGUE PARLÉE PAR LES PARENTS DES FILLES DE LA POLYVALENTE ROLAND PÉPIN ENTRE EUX

Communauté	toujours français	surtout français	français/ anglais	surtout anglais	toujours anglais
Campbellton	5		2	1	1
	2	1			
Atholville	3				
	4				
Val d'Amour	17		1		
	9				
Total	83%	--	10%	3%	3%
	94%	6%	--	--	--

TABLEAU 2.3: LANGUE PARLÉE PAR LES PARENTS DES GARÇONS DE LA POLYVALENTE ROLAND-PÉPIN ENTRE EUX

3. Quelle langue parlent-ils avec leurs enfants?

communauté	toujours français	surtout français	français/ anglais	surtout anglais	toujours anglais
Dalhousie	2		2		
	1		1		
Charlo	3	1			
	1				
Balmoral					
	7		1		
Total	62.5%	12.5%	25%	---	---
	82%	---	18%	---	---

TABLEAU 3: LANGUE PARLÉE PAR LES PARENTS AVEC LEURS FILLES (AQV)

communauté	toujours français	surtout français	français/ anglais	surtout anglais	toujours anglais
Dalhousie	3		2		
	2				
Charlo	8				
	2				
Balmoral					
	3		1		
Total	85%	---	15%	---	---
	87.5%	---	12.5%	---	---

TABLEAU 3.1 LANGUE PARLÉE PAR LES PARENTS AVEC LEURS GARÇONS (AQV)

communauté	toujours français	surtout français	français/ anglais	surtout anglais	toujours anglais
Campbellton	6	2			
	5		3		1
Atholville	2		2		
	2				
Val d'Amour	6		1		
	4	1	1		
Total	74%	10%	16%	--	--
	65%	6%	23%	--	6%

TABLEAU 3.2: LANGUE PARLÉE PAR LES PARENTS AVEC LEURS FILLES (PRP)

communauté	toujours français	surtout français	français/ anglais	surtout anglais	toujours anglais
Campbellton	6		3		
	2		1		
Atholville	3				
	4				
Val d'Amour	18				
	9				
Total	90%	--	10%	--	--
	94%	--	6%	--	--

TABLEAU 3.3: LANGUE PARLÉE PAR LES PARENTS AVEC LEURS GARÇONS (PRP)

Interprétation:

Les résultats des questions 1 à 3 expliquent bien les raisons du maintien élevé de la langue française. Il y a en fait un nombre restreint de mariages mixtes qui se trouvent plus fréquemment dans les villes. Le maintien de la langue française au sein de la famille est très élevé. Seuls 14 étudiants sur 82 prétendent que leurs parents leur parlent dans les deux langues et 7 jeunes issus de mariages mixtes déclarent que l'anglais est l'unique langue de communication à la maison. Il se peut toutefois que cette proportion soit un peu plus élevée car, lors des entrevues, les répondants ont souvent mentionné que des mots, des expressions et des phrases anglaises s'infiltrèrent dans la conversation, et ce, surtout dans les villes (Campbellton et Dalhousie). Il en résulte un certain franglais qui se manifeste à divers degrés selon que l'on se trouve à la maison, à l'école ou en famille.

Beaucoup plus de parents (46%) se parlent entre eux à la fois en français et en anglais ou bien, surtout ou seulement en anglais. Ceci s'explique par les mariages mixtes lorsqu'un des parents unilingues anglais (surtout le père) ne parle pas du tout le français. Dans ce cas, la langue du couple sera obligatoirement celle du conjoint unilingue. Dans un seul cas de mariage mixte, il a été précisé que la langue française est la langue d'usage au foyer. Nous voyons ici la tendance qui conduit le francophone à se plier à la

langue majoritaire et à ne pas trop insister sur son parler.

Il n'en reste pas moins que la situation semble encourageante. Le maintien du français à la maison est très élevé, expliquant en partie le taux minime d'assimilation dans cette région de la province. Le Nouveau-Brunswick compte en fait le taux d'assimilation le moins élevé des provinces à majorité anglophone:

The rate of anglicisation of the francophone population has been much smaller, at approximately 7%, in New Brunswick than in the other Maritime provinces (Statistics Canada, 1986). Still, certain factors such as lack of population density, urbanization, and exogamy have shown to be strongly related to the rate of assimilation⁵⁷

Parmi les facteurs propices à l'assimilation, le taux d'exogamie est assez bas dans cette région. La densité de population et l'urbanisation sont aussi réduits; la plus grande ville, Campbellton, ne compte que 9, 073 habitants. Si les mêmes comportements linguistiques au sein de la famille se maintiennent chez les jeunes, nous pouvons être confiants en ce qui concerne la survie du français dans la région.

⁵⁷ Rodrigue Landry et R, Allard. "The Acadians of New Brunswick: demolinguistic realities and the vitality of the French language" dans *International Journal of the Sociology of Language*, 105/106 (1994): 189.

QUESTIONS 4 À 7:

Après avoir établi que le français est la langue d'usage entre les parents et leurs enfants, il importe de savoir si ce maintien du français se retrouve dans toutes les sphères d'activité des jeunes de la région. Nous voulions aussi savoir dans quels milieux l'emploi du français est le plus maintenu, dans quelles circonstances l'usage de l'anglais l'emporte et si les jeunes en sont conscients.

4. Répondez-vous toujours dans la langue dans laquelle on s'adresse à vous?

Communauté:	OUI	NON
Dalhousie		5
	1	1
Charlo	2	2
	1	
Balmoral		
	4	3
Total	22%	78%
	60%	40%

TABLEAU 4: LANGUE DE RÉPONSE DES FILLES DE L'ÉCOLE AQV

Communauté:	OUI	NON
Dalhousie	3	2
	1	1
Charlo	7	1
	2	
Balmoral		
	4	
Total	77%	23%
	87.5%	12.5%

TABLEAU 4.1 LANGUE DE RÉPONSE DES GARÇONS DE L'ÉCOLE AQV

communauté	OUI	NON
Campbellton	7	1
	5	4
Atholville	4	
	2	
Val d'Amour	6	1
	4	2
Total	90%	10%
	65%	35%

TABLEAU 4.2: LANGUE DE RÉPONSE DES FILLE DES LA PRP

communauté	OUI	NON
Campbellton	8	1
	2	1
Atholville	2	1
	4	--
Val d'Amour	13	5
	6	3
Total	77%	23%
	75%	25%

TABLEAU 4.3: LANGUE DE RÉPONSE DES GARÇONS DE LA PRP

5. Parlez-vous toujours français à la maison?

Communauté	OUI	NON
Dalhousie	1	4
		2
Charlo	1	3
		1
Balmoral		
	7	1
Total	22%	78%
	64%	36%

TABLEAU 5: FRANÇAIS PARLÉ À LA MAISON (FILLES DE L'ÉCOLE AQV)

Communauté	OUI	NON
Dalhousie	2	3
	2	--
Charlo	6	2
	2	
Balmoral		
	3	1
Total	62%	38%
	87.5%	12.5%

TABLEAU 5.1: FRANÇAIS PARLÉ À LA MAISON (GARÇONS DE L'ÉCOLE AQV)

Communauté	OUI	NON
Campbellton	6	2
	4	5
Atholville	1	3
	2	
Val d'Amour	3	4
	4	2
Total	59%	41%
	59%	41%

TABLEAU 5.2: FRANÇAIS PARLÉ À LA MAISON (FILLES DE LA PRP)

Communauté	OUI	NON
Campbellton	2	7
	--	3
Atholville	2	1
	4	--
Val d'Amour	17	1
	9	--
Total	70%	30%
	81.25%	18.75%

TABLEAU 5.3: FRANÇAIS PARLÉ À LA MAISON (GARÇONS DE LA PRP)

6. Parlez-vous toujours français à l'école? (exception faite du cours d'anglais?)

Communauté	OUI	NON
Dalhousie	2	4
		1
Charlo	2	2
		1
Balmoral		
	8	1
Total	40%	60%
	73%	27%

TABLEAU 6: FRANÇAIS PARLÉ À L'ÉCOLE AQV (FILLES)

Communauté	OUI	NON
Dalhousie ⁵⁸	2	2
	1	4
Charlo	3	5
	2	
Balmoral		
	2	2
Total	42%	58%
	62.5%	37.5%

TABLEAU 6.1: FRANÇAIS PARLÉ À L'ÉCOLE AQV (GARÇONS)

⁵⁸ Un élève de 9e année n'a pas répondu à cette question.

Communauté	OUI	NON
Campbellton	5	3
	5	4
Atholville	2	2
	1	1
Val d'Amour	6	1
	4	2
Total	40%	60%
	59%	41%

TABLEAU 6.2: FRANÇAIS PARLÉ À LA PRP (FILLES)

Communauté	OUI	NON
Campbellton	5	4
	--	3
Atholville	2	1
	2	2
Val d'Amour	14	4
	9	--
Total	70%	30%
	68.75%	31.25%

TABLEAU 6.3: FRANÇAIS PARLÉ À LA PRP (GARÇONS)

7. Parlez-vous toujours français dans une réunion sociale?

Communauté	OUI	NON
Dalhousie	1	4
		2
Charlo		3
		2
Balmoral		
	7	2
Total	12.5%	87.5%
	54%	46%

TABLEAU 7: FRANÇAIS PARLÉ DANS UNE RÉUNION SOCIALE (FILLES-AQV)

Communauté	OUI	NON
Dalhousie ⁵⁹	1	3
		2
Charlo ⁶⁰	1	6
		2
Balmoral		
	1	3
Total	18%	82%
	12.5%	87.5

TABLEAU 7.1: FRANÇAIS PARLÉ DANS UNE RÉUNION SOCIALE (GARÇONS-AQV)

⁵⁹ Un élève de 9e année n'a pas répondu à cette question.

⁶⁰ Un élève de 9e année n'a pas répondu à cette question.

Communauté	OUI	NON
Campbellton	2	6
	2	7
Atholville	1	3
	1	1
Val d'Amour	5	2
	5	1
Total	42%	58%
	47%	53%

TABLEAU 7.2: FRANÇAIS PARLÉ DANS UNE RÉUNION SOCIALE (FILLES-PRP)

Communauté	OUI	NON
Campbellton ⁶¹	--	8
	3	--
Atholville	1	2
	2	2
Val d'Amour	14	4
	7	2
Total	52%	48%
	75%	25%

TABLEAU 7.3: FRANÇAIS PARLÉ DANS UNE RÉUNION SOCIALE (GARÇONS-PRP)

⁶¹ Un élève de 9e année n'a pas répondu à la question.

Interprétation:

Nous voyons par les données précédentes, que les comportements linguistiques diffèrent lorsque les jeunes communiquent entre eux. Effectivement, bien que les parents semblent maintenir le français à la maison, les jeunes, eux, se parlent en français et en anglais. Même entre francophones, il y a alternance entre les deux langues, et ce, quel que soit le contexte. Entre amis, les jeunes sont portés plus que dans d'autres contextes à parler français entre eux bien que beaucoup (environ 50 pour cent) parlent tout de même anglais dans les corridors, lors des pauses et même dans les classes. Les répondants admettent qu'ils emploient des mots anglais et français dans une même phrase et, chose plus alarmante, qu'ils parlent anglais lorsqu'il y a un anglophone dans le groupe, que celui-ci soit bilingue ou non. Cette tendance à parler anglais entre francophones ou avec un anglophone isolé est aussi plus marquée chez les jeunes de la ville (Dalhousie et Campbellton) et chez les élèves de douzième année. Dans les réunions sociales entre amis, près de 85% des jeunes parlent anglais ou les deux langues. Les répondants prétendent que le français est plus difficile et ils disent devoir parler anglais avec les anglophones (même bilingues) par politesse. Ce phénomène d'accommodation langagière, et plus précisément de convergence vers la langue de l'autre:

permet une communication plus efficace et trahit le besoin conscient ou inconscient d'être reconnu et approuvé socialement. Converger vers la langue de l'autre constituerait en quelque sorte un excellent moyen de gagner sa sympathie et donc de faciliter les échanges interculturels⁶².

Cette tendance ne surprend aucunement puisque l'anglais est la langue dominante en Amérique du Nord. Godin et Renaud blâment en partie les médias, les films, la télévision et la musique anglaise et américaine pour l'attrait de l'anglais chez les jeunes de la région à l'étude. De plus, vu qu'ils sont minoritaires dans une province majoritairement anglophone (63.6 %, selon Statistiques Canada, 1986), on comprend que les francophones convergent le plus souvent vers l'anglais. En effet, même dans la province de Québec où le français a été déclaré langue officielle unique (Loi 101), une enquête effectuée en 1991 montre que:

malgré plus de quinze ans de législation linguistique en faveur du français, les Francophones du centre ville de Montréal convergent plus souvent vers l'anglais (84%) que ne le font leurs homologues anglophones en faveur du français (65%)⁶³.

La tendance à parler anglais entre jeunes francophones

⁶² Richard Bourhis et D. Lopicq, "Aménagement linguistique, statut et usage du français au Québec" dans *Présence Francophone*, n° 33. (1988): 16.

⁶³ Dominique Lopicq et R.Y. Bourhis, "Aménagement linguistique et norme langagière au Québec". à paraître dans *LINX: Revue de linguistique de l'université Paris X (Nanterre)*.

n'est pas nécessairement signe que la langue maternelle perd du terrain puisque les jeunes deviennent plus conscients de leur français avec l'âge. Il est probable qu'au fil des années, les jeunes développeront un attachement plus profond pour leur langue puisque les élèves du secondaire (12^e année) ont plus tendance à stigmatiser leurs erreurs et leur mélange de langues que ceux de l'intermédiaire (9^e année). Les élèves de douzième année déclarent le plus souvent tenter de corriger l'habitude de "ne pas chercher les bons mots" et de dire ce qu'ils veulent dire en anglais. Les jeunes aiment être bilingues puisque connaître la langue de l'autre est, selon eux, un des meilleurs moyens d'être économiquement prospères. En même temps, ils déplorent leurs fautes de français et aimeraient avoir un parler sinon plus standard du moins dépourvu de "slangs", d'anglais, d'anglicismes et de grammaire fautive (accord des verbes et auxiliaires appropriés). Par conséquent, ils estiment que la connaissance de l'anglais entraîne une détérioration de leur maîtrise de la langue maternelle.

8. Etes-vous satisfait(e)s de votre façon de parler français?

Communauté	OUI	NON
Dalhousie	5	
	2	
Charlo	3	1
		1
Balmoral		
	8	1
Total	89%	11%
	83%	17%

TABLEAU 8: SATISFACTION VIS-À-VIS DE SON FRANÇAIS (FILLES-AQV)

Communauté	OUI	NON
Dalhousie	3	2
	2	
Charlo	6	2
	2	
Balmoral		
	4	
Total	69%	31%
	100%	--

TABLEAU 8.1: SATISFACTION VIS-À-VIS DE SON FRANÇAIS (GARÇONS-AQV)

Communauté	OUI	NON
Campbellton	7	1
	5	4
Atholville	4	
	2	
Val d'Amour	7	
	6	
Total:	95%	5%
	70%	30%

TABLEAU 8.2: SATISFACTION VIS-À-VIS DE SON FRANÇAIS (FILLES-PRP)

Communauté	OUI	NON
Campbellton	8	1
	3	--
Atholville	2	1
	4	--
Val d'Amour	18	--
	8	1
Total	93%	7%
	94%	6%

TABLEAU 8.3: SATISFACTION VIS-À-VIS DE SON FRANÇAIS (GARÇONS-PRP)

Interprétation:

Les jeunes insistent, à quelques exceptions près, sur le fait qu'ils sont très fiers de leur français. Un attachement farouche à la langue de ses parents et de ses ancêtres et la conviction qu'il est nécessaire de maintenir son héritage culturel se dégagent des réponses. Les jeunes qui disent ne pas aimer leur façon de parler mentionnent le mélange de mots anglais comme leur plus grand défaut. Il est pourtant encourageant de constater que les élèves de la région démontrent un réel attachement envers leur langue car c'est le premier pas pour la sauvegarder.

QUESTIONS 9, 12 et 13:

Par ces questions, nous voulions savoir quelles lacunes les étudiants percevaient dans leur parler. Aussi, était-il important de voir si les jeunes de la région Nord ressentent la pression de la norme du français standard. Vu que le sexe plutôt que l'âge sert à distinguer les réponses obtenues, nous avons décidé de procéder à une analyse des réponses selon le sexe.

Interprétation:

Bien que la grande majorité des répondants affirment être satisfaits de leur façon de parler le français, presque tous ont des améliorations à suggérer. En fait, les garçons ne semblent pas beaucoup se préoccuper des questions de langue. La plupart disent ne rien vouloir changer à leur parler tandis que six d'entre eux veulent améliorer leur français écrit et seulement deux veulent éliminer les mots anglais et les anglicismes de leur façon de parler. Au contraire, les filles veulent élargir leur vocabulaire, effacer les traces d'anglais de leur parler tout en insistant sur la beauté de leur langue. Cette différence entre les sexes peut s'expliquer par le fait que les femmes sont plus conscientes des effets d'un langage correct pour la position sociale d'une personne. D'après Christian Baylon (1991):

Chez les femmes, cette attitude [est] due à un besoin de compensation, à leur rôle d'éducatrices ou à la prédilection pour un mode d'expression qu'elles jugent socialement le plus utile... (Baylon, 1991).

Encore une fois, les répondants sont conscients du nombre élevé de termes et d'expressions anglaises dans leur langue.

Voici quelques exemples qu'ils citent le plus souvent:

terme employé	terme anglais	équivalent en français
[bɔdʁe]	to bother	déranger
[ʃɔpe]	to shop	magasiner
[parke]	to park	stationner
[putʃ]	pouch	étui à crayons

Comme nous l'avons précisé plus haut, la grande majorité des répondants de sexe masculin ne veulent rien changer à leur parler. Il faut préciser cependant que la proportion d'adolescents et d'adolescentes qui voudraient apporter des changements à leur façon de parler est plus élevée dans les communautés bilingues que dans celles à majorité francophone. En d'autres mots, plus le contact interlinguistique est élevé, plus on est convaincu qu'"on parle mal".

Lorsqu'il s'agit de critiquer le parler de la région (question 12), les résultats sont plus négatifs. En effet, la plupart des répondants citent l'influence de l'anglais comme

étant le principal problème suivi de la pauvreté du vocabulaire. Un nombre équivalent de filles et de garçons (trois de chaque sexe) prétendent que la prononciation des gens de la région laisse à désirer. Les jeunes déclarent que leurs structures de phrase ne sont pas standard, qu'il y a ajout de mots inutiles et que l'anglais s'infiltré partout. Par exemple, les réalisations suivantes⁶⁴, typiques de la région Nord, sont citées par les répondants eux-mêmes:

expression régionale	équivalent en français standard
À qui tu parlais à?	À qui tu parlais?
J'venais back	Je revenais
Chu tanné	Je m'ennuie - j'en ai assez

Malgré les écarts entre le français standard et le français de notre région, il existe chez certains individus un besoin de se conformer à une norme extérieure. Nous traiterons maintenant des opinions que se font nos sujets sur le français du Québec (question 10) et le français de France (question 11).

Les réponses à ces questions sont intéressantes. On constate que les jeunes des deux sexes diffèrent dans leurs attitudes envers le français du Québec. Un grand nombre de répondants précisent que les Québécois ont un vocabulaire plus

⁶⁴ Ces formes déviantes ne sont pas à mettre sur le même plan du point de vue structural.

large que celui des habitants de leur région. D'autres, par contre, prétendent que leur parler est plus beau car l'histoire de leur langue et de leur culture est plus belle. Encore faut-il citer certains commentaires qui, à notre avis, démontrent à quel point les opinions et attitudes de ces jeunes sont subjectives: "Je crois que les Québécois se sentent supérieurs en français, mais ils sont juste snob" (fille de Campbellton). Une autre fille d'Atholville précise que le Nouveau-Brunswick est "une province bilingue, et que nous, francophones, sommes beaucoup influencés par les Anglais de notre province. C'est à notre avantage!". Par contre, les réponses qui reflètent un sentiment positif envers sa langue sont moins nombreuses que celles valorisant le français québécois.

Le même phénomène se fait jour pour le français de France mais de manière encore plus accusée. A plusieurs reprises, les jeunes de tous les âges précisent que le français de France est le pur français, le français parfait avec un bon vocabulaire et les bons verbes. Néanmoins, les Néo-brunswickois de la région Nord n'aiment pas en général l'accent français qui est souvent perçu comme snob. Le même jugement pourrait émaner d'un Québécois.

Une jeune fille de Val d'Amour précise que "notre français est loin d'être parfait comme le français de France" tandis qu'un garçon de Charlo indique qu': "on fait vraiment pitié" à côté des Français et un autre qu': "eux, s'expriment

beaucoup mieux; ils ont la facilité d'utiliser les mots et expressions appropriés pour dire ce qu'ils pensent".

On voit que les jeunes de la région étudiée ont un sentiment d'infériorité face au français de France et, dans une moindre mesure, face à celui du Québec où beaucoup de jeunes précisent que le français n'est pas plus avancé⁶⁵ que leur parler. Pourtant, ce qui ressort des attitudes vis-à-vis du parler des autres régions de la province (question 14) est un sentiment de confiance et de supériorité vis-à-vis de sa propre façon de parler. Les jeunes croient presque tous que leur parler est meilleur que celui des autres régions de la province. Les villes citées le plus souvent comme ayant un français horrible sont Moncton et Shédiac. Comme nous l'avons déjà mentionné, c'est le nombre important d'anglicismes qu'ils détestent dans le parler de leur propre région. C'est en fait ce même phénomène que les répondants critiquent dans le parler de Moncton et Shédiac. En voici des exemples:

Chiac⁶⁶

"J'ai crossé la street pis
la light était red"

"Start la car"

parler du Nord

"J'ai traversé la rue
pis la lumière était rouge".

"Commencer le char".

⁶⁵ D'après les réponses, le français dit "avancé" serait le français standard, dépourvu d'anglicismes.

⁶⁶ le terme "chiac" désigne le mélange de français et d'anglais parlé dans la région de Moncton et de Shédiac, au Sud-est du Nouveau-Brunswick.

Il importe ici de faire le bilan de certains commentaires au sujet du chiac parlé dans la région du sud. En voici des exemples:

"Notre région est un peu mieux que Moncton où ils disent un mot français et trois, quatre mots anglais".

"On parle mieux que les francophones de Moncton".

"Je crois que la région du Nord du Nouveau-Brunswick parle beaucoup plus bien avec un vocabulaire riche que le Sud du Nouveau-Brunswick qui parle moitié français et anglais".

Par contre, beaucoup de jeunes apprécient les autres accents et prononciations de la province. Nous avons relevé par exemple les commentaires suivants:

"La plupart des francophones cachent leur français et parlent en anglais. J'aime pas notre accent car on a peur de parler français, pas comme les autres régions"

"Shippagan, c'est près du français de France"

"J'aime leur façon de parler français. Par contre, je ne changerais jamais ma façon de parler pour la leur".

Cette dernière citation reflète l'opinion d'un certain nombre de jeunes des deux écoles (à peu près le quart) qui insistent sur le fait que la diversité des parlers de la province donne du piquant et de l'intérêt au français acadien. On respecte donc le parler des autres tout en préférant le sien.

Bien parler (question 15), veut dire selon tous les

jeunes:

- 1- Ne pas employer d'anglais lorsque l'on parle français
- 2- Bien s'exprimer en employant le bon vocabulaire et en faisant des phrases correctes
- 3- Ne pas employer de grands mots (sacrer)
- 4- Parler pour que les gens se comprennent

Ces réponses, classées par ordre d'importance, reflètent les préoccupations des jeunes quant à leur façon de parler.

Les réponses ayant trait à l'accent des répondants et aux perceptions qu'ils s'en font sont très positives (questions 16, 17 et 18). En fait, 97.8% des répondants aiment leur accent; près de la moitié préfère le leur; le quart prétend aimer tous les accents ("d'abord qu'on se comprenne"). Le reste des opinions, par ordre de préférence, se partage entre le français, l'acadien, le québécois, l'accent britannique et l'accent anglo canadien. Nous voyons que les attitudes des jeunes vis-à-vis de leur accent sont beaucoup plus positives que les attitudes envers leur parler. 60 pour cent d'entre eux ne croient pas parler avec un accent acadien car, selon eux, celui-ci est caractéristique du parler des habitants de la péninsule acadienne. Le reste des

répondants se définit comme acadien et affirme parler avec cet accent.

Pour ce qui est de l'accent, on ne retrouve donc pas le phénomène d'insécurité linguistique qui caractérise la façon de parler. Ceci s'explique par le fait que la pression de la norme dans le système éducatif s'exerce au niveau du vocabulaire, des verbes et des structures de phrases et non au niveau de l'accent. On admire le français de France en grande partie à cause de son vocabulaire et de la facilité à s'exprimer en français.

Selon 81 pour cent des répondants, les gens qui réussissent dans la région (question 19) parlent comme eux mais dans un français dépourvu d'anglicismes et sont obligatoirement bilingues (question 23), du moins en ce qui concerne les francophones. 58 pour cent des répondants estiment que l'anglais et le français ne sont pas sur un pied d'égalité (question 21) dans la région et 32 pour cent croient qu'il n'est pas toujours possible de se faire servir en français dans tous les magasins et les restaurants de la région (question 22). Ces répondants insistent sur le fait que les anglophones n'ont pas nécessairement besoin d'apprendre le français alors que selon eux, il est presque impossible pour un francophone unilingue de se trouver un emploi. Ils croient que les anglophones ont souvent les meilleurs postes et les meilleurs services, et que, par conséquent, ils doivent souvent s'efforcer de parler anglais pour recevoir les

services demandés. Dans l'enquête de Ravault (1983), l'opinion inverse est émise par les anglophones à propos des comportements langagiers des francophones: "beaucoup d'interviewés anglophones se sont plaints du fait qu'en général les Acadiens se mettent à parler en anglais dès qu'un anglophone se joint à eux⁶⁷" même si ce dernier fait des efforts pour s'exprimer en français. Ceci expliquerait pourquoi 68 pour cent des répondants déclarent qu'il est presque toujours possible d'obtenir un service en français. Il suffit de le réclamer.

Bien qu'il existe un sentiment de valorisation de la langue anglaise au détriment du français, beaucoup de jeunes se rendent compte que la situation s'est beaucoup améliorée depuis le temps de leurs grand-parents. Effectivement, le niveau d'éducation plus élevé chez les francophones depuis les réformes linguistiques de 1969 a pour conséquence que la nouvelle génération est mieux préparée à intégrer le marché du travail. Il faudra tout de même que le francophone se batte s'il prévoit travailler chez des anglophones "d'âge mûr, bien instruits et occupant une position économique importante"⁶⁸ qui pensent que les Acadiens n'ont pas seulement le dessus mais sont aussi incompétents. Cette opinion n'est pourtant

⁶⁷ René-Jean Ravault. Perceptions de deux solitudes: Etudes sur les relations entre 2 communautés de langues officielles du Nouveau-Brunswick. (Moncton: Université de Moncton, 1983): 20.

⁶⁸ Ravault. op. cit., 1983: p. 24.

pas partagée par la nouvelle élite anglophone, plus jeune et plus ouverte à la reconnaissance et à l'affirmation des droits des francophones du Nouveau-Brunswick⁶⁹. La montée du bilinguisme chez les anglophones, due à leur fréquentation des écoles d'immersion, permettra aux francophones d'obtenir plus facilement des services dans leur langue. Il s'agit d'un pas en avant pour préserver la langue française dans la région et dans la province.

Quel est le statut du français parlé dans la région de notre enquête? La région compte 57 pour cent de francophones (voir carte des comtés, appendice 7). Compte tenu du taux élevé de francophones, on pourrait s'attendre à une relative égalité dans l'emploi des deux langues. Pourtant, ceci n'est pas le cas, comme le démontrent les réponses des jeunes interviewés dont le comportement langagier est représentatif de celui de la région. D'après les réponses, les filles de douzième année des villes convergent vers l'anglais plus que tout autre groupe de répondants. Dans les milieux autres que l'école et la maison, les répondants des deux écoles montrent un taux de convergence langagière accru⁷⁰, et ce,

⁶⁹ Ravault. op. cit., 1983: p. 25.

⁷⁰ Les données obtenues à la question 7 démontrent que pour les villages à haute concentration (+90%) francophone (Balmoral et Val d'Amour), la convergence vers l'anglais est moindre. Le nombre plus élevé de répondants de la communauté de Val d'Amour explique le taux plus bas d'emploi de l'anglais dans les réunions sociales puisque les contacts

indépendamment du sexe des répondants. Nous voyons que le français est relégué au domaine du foyer et de l'école pour de nombreux jeunes. Dans certains contextes sociaux, le contact entre les deux langues de la région est inévitable. Ceci signifie-t-il que le processus d'assimilation est incontournable?

Les attitudes des répondants vis-à-vis de leur langue maternelle et leur conscience aiguë de l'influence de l'anglais sur leur parler s'accompagnent d'une volonté d'améliorer la qualité de leur langue. Malgré le prestige de l'anglais, les anglicismes et le passage à l'anglais semblent constituer des comportements stigmatisés. Les répondants sont conscients des limitations de leur compétence du français standard bien qu'ils aient le désir de se corriger. Néanmoins, ils sont fiers d'être francophones et démontrent un attachement certain à leur région et à leur province. C'est pourquoi les nombreuses comparaisons négatives entre leur français et celui de France et du Québec sont atténuées par des déclarations valorisant leur façon de parler.

interlinguistiques dans ces endroits sont moins élevés.

CONCLUSION

Les attitudes linguistiques de la population francophone du Nouveau-Brunswick reflètent l'importance que ces derniers accordent à l'emploi du français. Comme nous l'avons vu dans cette enquête, le pourcentage de maintien de la langue maternelle est très élevé à la maison et à l'école. En fait, le Nord-Est du Nouveau-Brunswick compte une augmentation de la proportion de locuteurs ayant le français comme langue d'usage au foyer. Entre 1971 et 1986, cette proportion est passée de 55% à 56%⁷¹.

En situation minoritaire, la scolarisation des jeunes Acadiens joue un grand rôle dans la propagation et l'usage du français. Le Nouveau-Brunswick a déjà des institutions éducatives francophones. Le système dual en vigueur avec à la fois un sous-ministre d'éducation francophone et anglophone gérant indépendamment l'éducation des deux groupes linguistiques officiels est un excellent modèle pour les autres provinces. Il permet à la communauté acadienne de déterminer des contenus et des programmes scolaires adaptés à

⁷¹ John de Vries. "Canada's official language communities: an overview of the current demolinguistic situation" dans *International Journal of the Sociology of Language*, 105/106 (1994): 52.

ses besoins. D'ailleurs, Landry⁷² insiste sur le fait que "la solution acadienne à l'éducation des minorités est maintenant reconnue comme un modèle pour les autres minorités francophones du Canada"⁷³.

L'éducation en français est loin d'assurer son emploi dans tous les domaines de la société. Là où les contacts avec la langue dominante sont nombreux (dans les villes), la convergence vers l'anglais est très répandue, ce qui engendre parfois un sentiment de culpabilité chez les locuteurs francophones. La responsabilité que l'on fait peser sur l'individu pour faire valoir ses droits linguistiques peut avoir un effet néfaste sur les attitudes des francophones vis-à-vis de leur langue, comme le précise Louise Péronnet dans une étude de 1990:

trop souvent encore, on fait peser la responsabilité sur l'individu, en faisant appel à sa "fierté" pour qu'il utilise "sa" langue, alors que celle-ci n'a pas le droit de cité en dehors de certains domaines très limités, l'école et la maison. On ne saurait trop insister sur l'effet négatif du sentiment de culpabilité et d'impuissance qui est créé par cette situation diglossique⁷⁴.

⁷² Landry. "The Acadians of New Brunswick: demolinguistic realities and the vitality of the French language", dans *International Journal of the Sociology of Language* 105/106 (1994), pp. 181-215.

⁷³ traduit de Landry: "the Acadian solution is now cited as a model for other francophone minorities in Canada": 194.

⁷⁴ Louise Péronnet. "Aménagement linguistique en Acadie, dans *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*.

De fait, les francophones en situation minoritaire ont besoin de renforcement positif afin d'élargir les sphères d'emploi de leur langue maternelle. Afin de créer un climat où les francophones se sentent à l'aise de communiquer dans leur langue où qu'ils soient, le Nouveau-Brunswick a besoin d'une politique d'aménagement linguistique qui encourage activement les membres de la communauté minoritaire à parler le français. Cette politique d'aménagement linguistique se doit d'assurer le droit de parler et d'être servi en français au travail, dans les magasins, à la banque et dans tous les autres domaines d'activités de la province lorsque le nombre de francophones le justifie.

Deux principes de l'aménagement linguistique sont nécessaires pour assurer le maintien du français: le premier a trait à la diffusion de la langue, le second à l'établissement d'une politique linguistique adaptée à la situation donnée. Afin d'éviter que le transfert vers l'anglais ne s'aggrave, Péronnet affirme:

si on souhaite modifier une situation linguistique, il faut contrôler le comportement linguistique des institutions et non celui des individus. Deuxièmement, il est indispensable que les images collectives de la langue correspondent à l'image que l'individu a de lui-même. De là, l'importance de la langue de l'affichage et de la publicité, la langue des médias, la langue du travail et de l'économie, en somme,

la langue de l'usage quotidien"⁷⁵.

Pourtant, les lois linguistiques désignant la province comme bilingue ne s'appliquent qu'aux instances gouvernementales. Ce sont donc uniquement les bureaux du gouvernement qui sont obligés de fournir des services en français. La raison pour laquelle les jeunes francophones de la région Nord ont des attitudes aussi positives vis-à-vis du bilinguisme et de l'anglais est qu'ils croient que la province est bilingue à tous les niveaux; il faudrait donc les éclairer sur la situation réelle pour qu'ils comprennent l'urgence de revendiquer leurs droits linguistiques et ne pas se satisfaire du statut quo surtout dans les régions comptant une proportion significative de francophones.

Afin de promouvoir l'emploi et le développement de la langue française en Acadie du Nouveau-Brunswick, il faudrait créer une administration francophone provinciale pour gérer les affaires linguistiques des Acadiens puisque "seul le groupe minoritaire est motivé pour élaborer une stratégie de développement de sa propre langue"⁷⁶. Il importe aussi que les programmes d'enseignement du français tiennent compte de l'écart entre le français régional et le français standard

⁷⁵ Péronnet. op.cit., 1990: p. 238.

⁷⁶ Louise Péronnet. "Pour un aménagement de la langue en Acadie du Nouveau-Brunswick" dans *Présence francophone*, 40 (1992): 9-27.

afin que l'enseignement ne soit plus centré sur la correction mais plutôt sur le développement et l'enrichissement⁷⁷. Il faudrait cesser de stigmatiser les formes acadiennes du français, ce qui aurait pour effet d'aider les jeunes francophones à acquérir une plus grande sécurité linguistique puisque leur langue parlée ne serait plus dévalorisée. Ceci nous semble une condition importante pour assurer la vitalité ethnolinguistique des francophones de la province.

La communauté francophone du Nouveau-Brunswick a le plus haut niveau de vitalité ethnolinguistique parmi les communautés francophones hors-Québec. L'isolement relatif des communautés francophones contribue sûrement au maintien de la langue. Bourhis déclare qu'il y a "une augmentation de la ségrégation démographique des communautés francophones et anglophones du Canada"^{78, 79}. Selon nous, cette tendance a toujours existé au Nouveau-Brunswick et explique sans doute la résistance à l'assimilation dans la province. Cette ségrégation territoriale des deux communautés linguistiques freine le taux de mariages mixtes qui est responsable du transfert linguistique intergénérationnel. Selon Mougeon et Béniak, les mariages mixtes ont "un effet presque totalement

⁷⁷ Louise Péronnet. op.cit., 1992: p.16.

⁷⁸ Richard Y. Bourhis. "Introduction and overview of language events in Canada" dans *International Journal of the Sociology of Language*, 195/106 (1994): 11.

⁷⁹ traduit de l'anglais: "an increase in territorial segregation of the French and English communities in Canada"

négatif sur la transmission du français au foyer"^{80, 81}.

L'Ontario illustre l'impact négatif de l'exogamie sur la transmission du français. On y compte 475 605 francophones, soit 5 pour cent de la population totale de cette province (Statistiques Canada, 1986). Malgré ce nombre élevé de francophones, le taux d'assimilation y est de 33 pour cent à l'Est et au Nord et de 66 pour cent dans la région du Centre/Sud-Ouest. Une des principales raisons de cette assimilation est l'exogamie, comme le montre Castonguay (1979):

90% de ceux/celles qui étaient marié(e)s à un(e) anglophone, déclaraient communiquer principalement en anglais au foyer, alors que 17% des couples francophones homogènes en faisait autant. Etant donné que le taux d'exogamie linguistique a progressé de façon constante au fil des générations (il atteignait déjà plus de 35% au sein du groupe des 15-24 ans en 1971) et en supposant que le taux de 90% d'abandon du français au foyer valait aussi pour les Franco-Ontariens exogames ayant des enfants, [...] l'exogamie linguistique était devenue un facteur majeur dans l'érosion de la communauté franco-ontarienne⁸².

⁸⁰ Richard Y. Bourhis. op.cit., 1994: p.11.

⁸¹ traduit de l'anglais: "mixed marriages [have] a near total negative impact on French language transmission at home".

⁸² Raymond Mougéon. "Le français en Ontario: bilinguisme, transfert à l'anglais et variabilité linguistique" dans le français dans l'espace francophone. (Paris: éd. Champion, 1993) 55.

La proportion de mariages mixtes en Ontario est beaucoup plus élevée qu'au Nouveau-Brunswick.

Un autre facteur d'assimilation en Ontario est le fait que beaucoup de Franco-Ontariens habitent les villes. Beaucoup d'entre eux n'y sont pas isolés des anglophones comme c'est le cas pour les Néo-brunswickois⁸³. Pourtant, le contact des langues s'accroît tout le temps étant donné que l'attrait économique des villes s'accroît en Acadie. Cette tendance risque de favoriser l'alternance des codes et même d'entraîner une augmentation du taux d'assimilation qui se situe actuellement autour de 10 pour cent (Statistiques Canada, 1986).

On peut redouter la progression du bilinguisme⁸⁴ puisqu'en situation minoritaire la connaissance de la langue dominante entraîne souvent une perte de la maîtrise de la langue maternelle. Pour les francophones hors-Québec, ceci revient à dire que la connaissance de l'anglais a une conséquence directe sur la capacité de communiquer en français. Effectivement, de Vries précise:

the acquisition of English by members of the French language minorities makes it more difficult for them to maintain their

⁸³ Nous pensons surtout aux Francophones du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario.

⁸⁴ Notons que cette progression ne s'applique qu'aux francophones. de Vries (1994) a trouvé qu'au Canada, le nombre total de monolingues francophones était passé de 20% à 15% entre 1971 et 1991 tandis que le taux de monolingues anglophones est resté un taux constant de 67% (de Vries, 53).

cognitive and communicative skills in French. In that sense, their knowledge of English may be seen as substrating from their capacity to communicate in French. As a large proportion of such francophone minorities have acquired the ability to speak English, the viability of the French language in such minority settings may well be in jeopardy⁸⁵.

Loin de nous l'intention de recommander à la population francophone hors-Québec de rester unilingue mais plutôt d'être consciente des dangers que pose le bilinguisme, afin de ne pas compromettre la connaissance de sa langue maternelle et d'en arriver à une situation de semilinguisme. Ceci ne sera pas chose facile pour le Nouveau-Brunswick et l'Ontario.

Même si le Nord est une région linguistiquement assez homogène, les comportements langagiers des jeunes francophones y sont représentatifs de ceux qu'on trouve dans les régions où le contact des langues est plus élevé. D'ailleurs, les médias de la région sont en majorité anglophones et l'unique salle de cinéma ne joue que des films américains.

Les attitudes des jeunes Acadiens du Nord de la province révèlent malgré tout un fort attachement à la langue maternelle qui constitue le symbole même de leur identité. Par conséquent, nous osons croire aux bienfaits d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'emploi du français, ainsi qu'à des lois linguistiques pour que le français devienne la langue d'affichage, des médias, de la publication

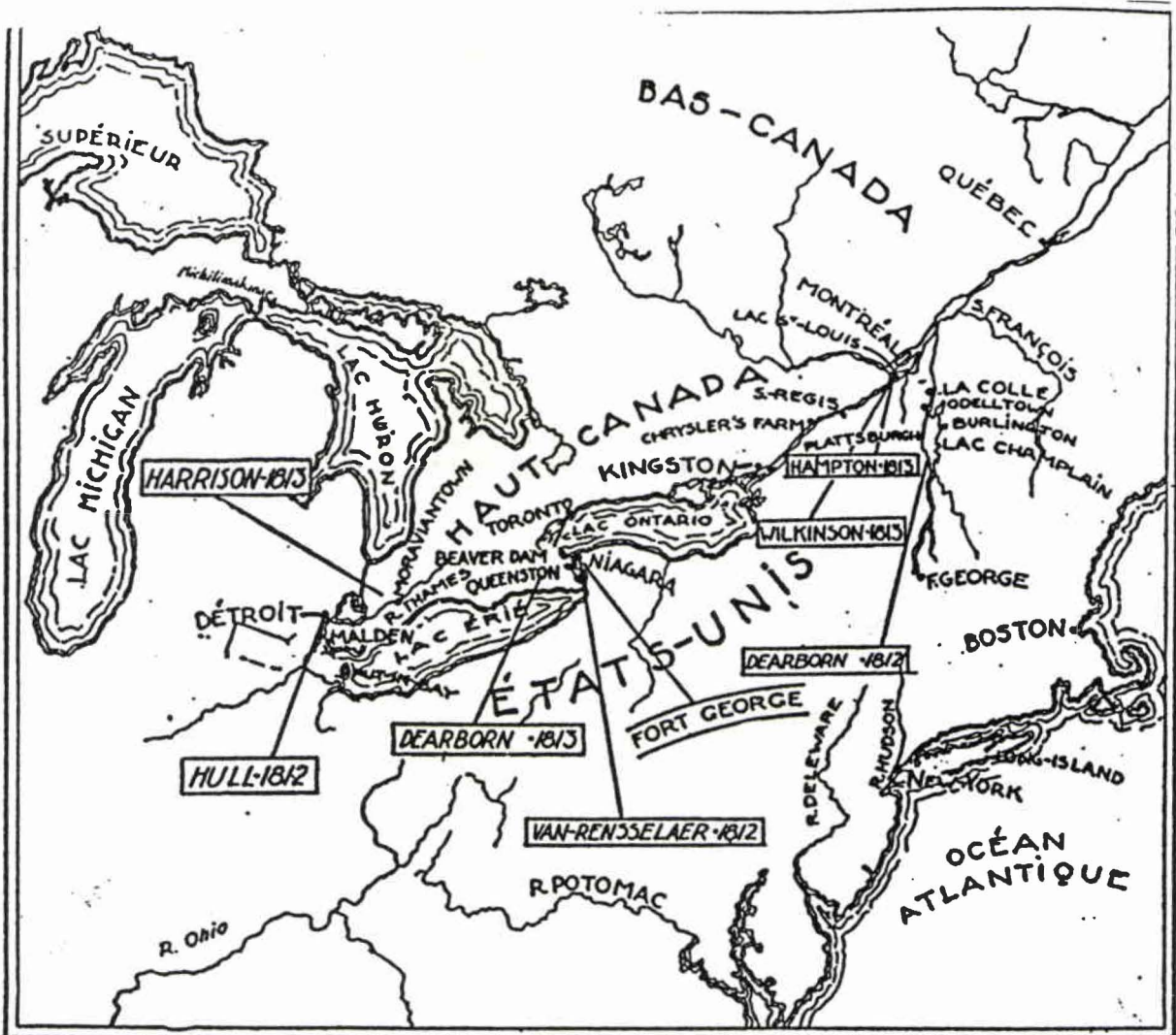
⁸⁵ John de Vries. op.cit., 1994: 49.

et du cinéma dans les endroits avec un taux important de francophones. Une valorisation du français régional par l'instauration d'une norme acadienne peut mener à une baisse de l'emploi des anglicismes et au maintien de cette langue au Nouveau-Brunswick.

APPENDICE 1:
Établissements acadiens



APPENDICE 2:
La colonie du Canada



APPENDICE 3:

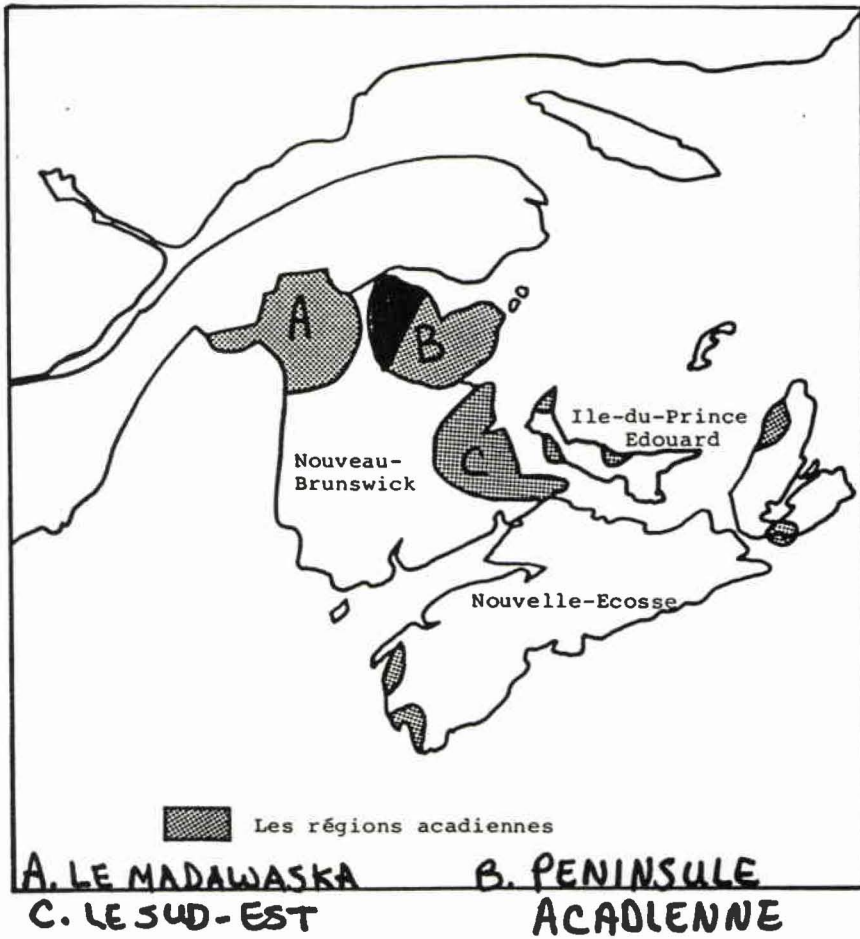
Visage politique du Nouveau-Brunswick



* Les pourcentages: proportion de francophones par circonscription

* Les numéros correspondent à ceux du tableau 3, chapitre 1, p. 26

* Les circonscriptions sous l'emprise du COR se trouvent dans celles comptant moins de 10 % de francophones.

APPENDICE 4Les trois grandes régions acadiennes

APPENDICE 5Le système de transcription phonétique

Les voyelles:

- i - dans "lit"
- y - "u" dans "mur"
- u - "ou" dans "loup"
- î - i plus ouvert et relâché que le "i" français, celui qui est noté dans l'anglais "pin"
- ÿ - y plus ouvert et relâché qu'en français
- û - u plus ouvert et relâché qu'en français
- e - "é" fermé dans "café"
- ɛ - "è" ouvert dans "père"
- a - a antérieur dans patte
- ɑ - a postérieur dans "pâte"
- ø - voyelle dans "feu"
- œ - voyelle dans "fleur"
- o - voyelle dans "beau"
- ɔ - o ouvert dans "fort"
- ə - voyelle atone neutre dans "regarder"
- ʌ - anglais "but"

Les voyelles nasales et les semi-voyelles:

- î - dans "pin"
- ã - dans "banc"
- ɔ - dans "bon"
- ũ - voyelle nasale correspondant à la voyelle orale: u
- j - dans "yeux"

- w - dans "oui"
- ɥ - dans "huile"

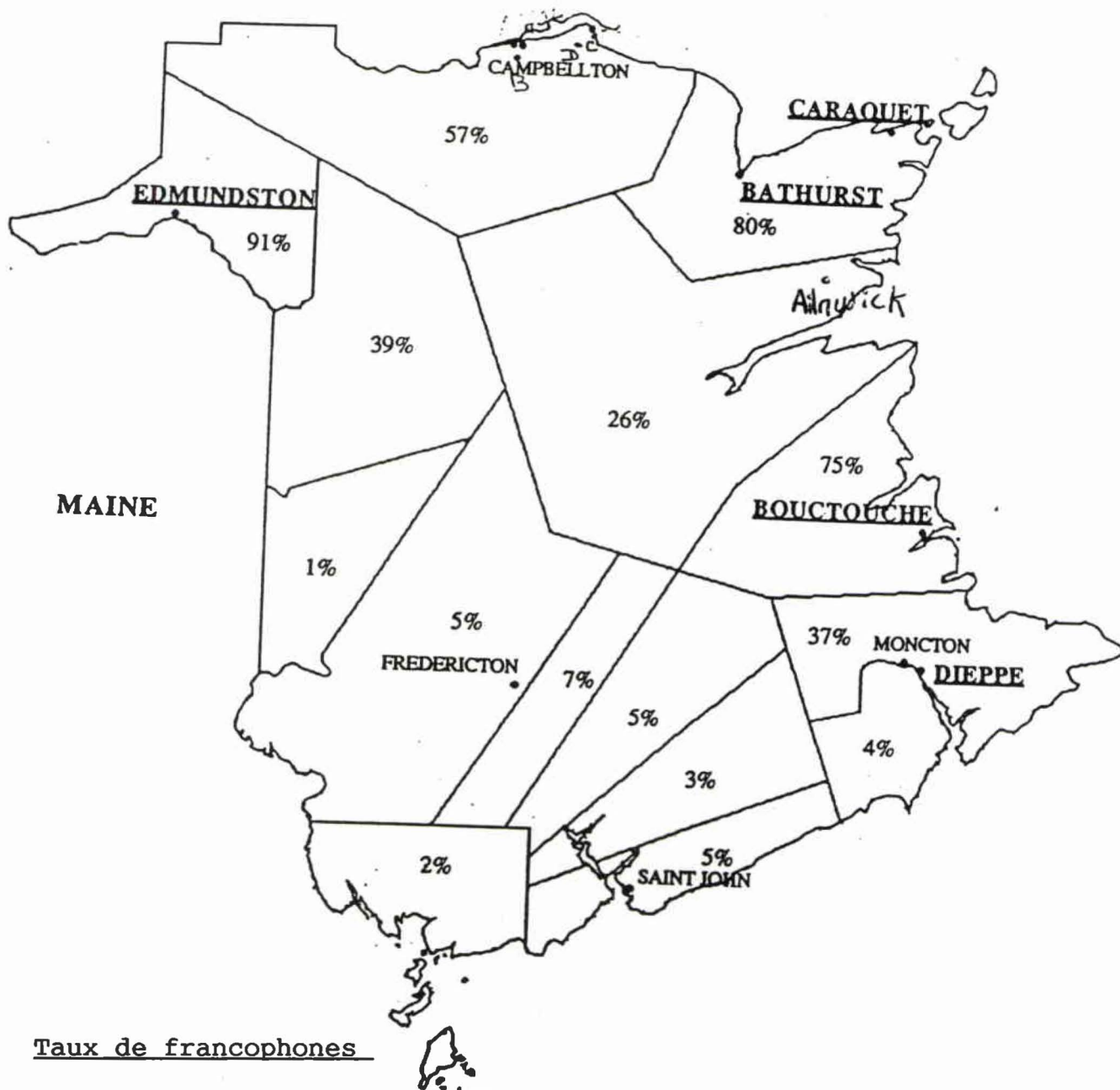
Les consonnes:

p, b, m, f, v, t, d, n, s, z, l, k, g, ont la même valeur que dans l'alphabet latin du français

- r - r apical roulé
- R - r uvulaire vibré
- ʃ - "ch" comme dans "cheval"
- ʒ - "j" comme dans "jeu"
- ɲ - "gn" comme dans "agneau"
- ŋ - nasale vélaire entendue à la fin du mot "camping"
- h - spirante entendue à l'initiale du mot anglais "hill"
- t̄ - t "mouillé"
- d̄ - d "mouillé"
- k̄ - k "mouillé"
- ḡ - g "mouillé"
- t - mi-occlusive; se prononce comme dans l'anglais "chip"

APPENDICE 6

Population francophone du Nouveau-Brunswick
et région de notre enquête



Taux de francophones

- A-Atholville: 70%
 B-Val d'Amour: +90%
 C-Charlo: 70%
 D-Balmoral: +90%

BIBLIOGRAPHIE

- Bastarache, M. "Droits linguistiques et culturels des Acadiens de 1713 à nos jours" in Les Acadiens des Maritimes: études thématiques, J. Daigle (éd.). Moncton, N.-B.: Centre d'études acadienne, 1982. 371-418 pp.
- Baylon, Christian. Sociolinguistique: société, langue et discours. Paris: Editions Nathan, 1991.
- Colbert, Noel. Langue et identite. Quebec: Presses de l'universite Laval, 1986.
- Bourhis, R. et D. Lopicq. "Aménagement linguistique, statut et usage du français au Québec" dans *Présence francophone*, 33 (1988) 9-33.
- Bourhis, R. "Introduction and overview of language events in Canada" in *International Journal of the Sociology of Language*, 105-106 (1994) 5-36.
- Daigle, J. "L'Acadie, 1604-1763: Synthèse historique" in Les Acadiens des Maritimes: études thématiques. Moncton: Presses de l'université de Moncton, 1980. 17-48 pp.
- De Vries, J. "Language Maintenance and shift: Problems of Measurement" in Maintenance and Loss of Minority Languages. W. Fase, K. Jaspaert et S. Kroon (éds). Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 1992. 211-222 pp.
- De Vries, J. "Canada's official language communities: an overview of the current demolinguistic situation" in *International Journal of the Sociology of Language*, 105-106 (1994) 37-68.
- Godin, A. et A. Renaud. Attitudes et habitudes linguistiques des jeunes du Nouveau-Brunswick. Moncton: université de Moncton, 1989.
- Flikeid, Karin. La variation phonétique dans le parler acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick: étude sociolinguistique. New York: Peter Lang Publishing Inc., 1984.

- Hume, E., Lepicq, D. et R. Bourhis. "Attitudes des étudiants canadiens anglais face aux accents des professeurs de français en Ontario" in *La Revue canadienne des langues vivantes*, 49, 2 (1993) 209-235.
- Lapointe, J. et A. Leclerc. Les Acadiens: Etat de la recherche. Québec: Conseil de la vie française en Amérique, 1987.
- Landry, R. et R. Allard. "Vitalité ethnolinguistique et diglossie" in *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*. (1989) 73-101.
- Landry, R. et R. Allard. "Ethnolinguistic Vitality Beliefs and Language Maintenance and Loss" in Maintenance and Loss of Minority Languages. W. Fase, K. Jaspaert et S Kroon (éds). Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 1992. 171-196 pp.
- Landry, R. et R. Allard. "Ethnolinguistic Vitality and the Bilingual Development of Minority and Majority Group Students" in Maintenance and Loss of Minority Languages. W. Fase, K. Jaspaert et S Kroon (éds). Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 1992. 223-252 pp.
- Landry, R. et R. Allard. "The Acadians of New Brunswick: demolinguistic realities and the vitality of the French language" in *International Journal of the Sociology of Language*, 105-106 (1994) 181-216.
- Leblanc, E. Les Acadiens. Montréal: Les éditions de Montréal, 1963.
- Leclerc, Jacques. Langue et Société. Québec: Mondia Editeurs inc., 1990.
- Lepicq D. et R. Bourhis, "Aménagement linguistique et norme langagière au Québec". à paraître dans *LINX: Revue de linguistique de l'université Paris X* (1995).
- Lucci, Vincent. Phonologie de l'Acadien. Montréal: Marcel Didier Ltée, 1972
- Massey, A. "Variations in Attitudes and Motivation of Adolescent Learners of French as a Second Language" in *The Canadian Modern Language Review*, 42, 3 (1986) 607-618 pp.

- Mougeon, R. "Le français en Ontario: bilinguisme, transfert à l'anglais et variabilité linguistique" in Le français dans l'espace francophone (tome 1). D. Robillard et M. Beniamino (éds). Paris: Honoré Champion Éditeur, 1993. 53-78 pp.
- Mougeon, R. et E. Béniak. "Bilingualism, language shift and institutional support for the Franco-Ontarians" in *International Journal of the Sociology of Language*, 105-106 (1994) 99-126.
- Paratte, H.-D. Acadians. Tatallon, Nova Scotia: Four East Publications, 1991.
- Paulson, C. Linguistic Minorities in Multilingual Settings. Amsterdam: John Benjamins Publishing Co., 1994.
- Péronnet, Louise. Le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick: éléments grammaticaux et lexicaux. New York: Peter Lang Publishing Inc., 1989.
- Péronnet, Louise. "Aménagement linguistique en Acadie". in *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 9, 3 (1990) 223-257 pp.
- Péronnet, Louise. "Pour un Aménagement de la langue en Acadie du Nouveau-Brunswick". in *Présence francophone*, 40 (1992) 9-27 pp.
- Péronnet, Louise. "La situation du français en Acadie: de la survivance à la lutte ouverte". in Le français dans l'espace francophone. D. Robillard et M. Beniamino (éds). Paris: Honoré Champion (ed), 1993.tome 1 (pp.100-116).
- Ravault, René-Jean. Perceptions de deux solitudes: Etudes sur les relations entre 2 communautés de langues officielles du Nouveau-Brunswick. Moncton: Université de Moncton, 1983.
- Roy, Michel. L'Acadie perdue. Montréal: Editions Québec/Amérique, 1978.
- Rumilly, R. L'Acadie française (1497-1713). Montréal: Editions Fides, 1981.
- Rumilly, R. L'Acadie anglaise (1713-1755). Montréal: Editions Fides, 1983.

- Savoie, A.-J. "L'enseignement en Acadie de 1604 à 1970" in Les Acadiens des Maritimes: études thématiques. Moncton: Centre d'études acadiennes, 1980. 419-466 pp.
- Starets, Moshé. "Les attitudes des parents acadiens à l'égard du français et de l'anglais" dans *La revue canadienne des langues vivantes*. 42, 4 (1986) 792-805.
- Taylor, D. et D. Wright. "Language Attitudes in a Multilingual Northern Community" in *The Canadian Journal of Native Studies*, XI, 1. (1989) 85-119.
- Thériault, L. "L'acadianisation de l'Eglise catholique en Acadie, 1763-1953". Les Acadiens des Maritimes: études thématiques. Moncton: Centre d'études acadiennes, 1980. 293-370 pp.
- Wald, P. et G. Manessy. Plurilinguisme, normes, situations, stratégies. Paris: l'Harmattan, 1979.
- Williamson, R. Minority Languages and Bilingualism: Case Studies in Maintenance and Shift. New Jersey: Ablex Publishing Corporation, 1991.